

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3229

4 novembre 2014

SOMMAIRE

Abovo Group S.A.	154953	ITELCO Luxembourg	154952
Admiral Global & International S. à r.l. ..	154948	lia sophia Luxembourg Holding	154949
Alghero Holding Lux S.à r.l.	154955	REDL I S.à r.l.	154948
Allen & Overy GP	154954	REDL I S.à r.l.	154948
Alliance Distribution Holdings S.à r.l. ...	154949	REDL I S.à r.l.	154948
Aloco Holding S.à r.l.	154949	REDL Swiss 1 S.à r.l.	154947
Alterio S.à r.l.	154954	REDL Swiss 1 S.à r.l.	154947
Arnina S.à r.l.	154955	REDL Swiss 1 S.à r.l.	154947
Atares Lux Invest S.A.	154992	Rural Investment S.A.	154951
Bargain Retail Europe S.C.A.	154947	SBI Investments S.A.	154954
ConnectCom S.à r.l.	154953	Socomet S.A.	154956
C.R. Energies S.à r.l.	154990	Sofinol S.A.	154956
DBA Lux 2	154953	Soxipa S.A., SPF	154957
Flaminia Consulting S.A.	154951	Stereolux S.A.	154956
Foncière Medicis S.A.	154951	Swiss Life Insurance Solutions S.A.	154956
Frin S.A. - SPF	154951	Technisys S.A.	154958
G.20 S.A.	154950	TE Connectivity MOG Europe S.à r.l. ...	154955
GCOF Europe	154949	THEISEN & NOTHUM, Agence Principale	
Gerifonds (Luxembourg) S.A.	154950	d'Assurances S.à r.l.	154946
Global Wealth Management Group S.A.		Tigoni Holding S.A. S.P.F.	154991
.....	154950	UBS Global Private Equity Growth III SPL-	
Goldman Sachs Shandong Retail Holdings		SIF	154989
S.à r.l.	154950	Valore 3 S.A.	154946
ICG Minority Partners Fund 2008 S.A. SI-		Villa Club S. à r.l.	154946
CAR	154952	VNF Investments S.à r.l.	154946
"Iniziative Immobiliari S.A."	154952	WPP Luxembourg S.à r.l.	154946
International Duty Free S.A.	154952		

VNF Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 173.503.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014153238/10.

(140174869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Villa Club S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4325 Esch-sur-Alzette, rue du Stade.
R.C.S. Luxembourg B 108.342.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014153236/10.

(140174901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Valore 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 122.768.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014153231/9.

(140174372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

THEISEN & NOTHUM, Agence Principale d'Assurances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5370 Schuttrange, 30A, rue du Village.
R.C.S. Luxembourg B 87.714.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THEISEN & NOTHUM, Agence Principale d'Assurances S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014153206/13.

(140175017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

WPP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 68.213.

Les comptes annuels au 30.11.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.10.2014.

Anne Ehrismann

Manager

Référence de publication: 2014153243/12.

(140174922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

REDL Swiss 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 170.411.

Il résulte d'une lettre de démission du 29 septembre 2014 que Monsieur Raffaele Rossetti, né le 9 février 1967 à Naples, Italie, demeurant professionnellement à 24, Avenue Mon-Repos, CH-1005 Lausanne, a démissionné de sa fonction de gérant de la société REDL Swiss 1 S.à r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le n° B 170.411, avec effet au 17 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014153276/13.

(140174265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2014.

REDL Swiss 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 170.411.

Il résulte d'une lettre de démission du 29 septembre 2014 que Monsieur Boris Clivaz, né le 25 février 1970 à Lausanne, Canton de Vaud (Suisse), demeurant professionnellement à 24, Avenue Mon-Repos, CH-1005 Lausanne, a démissionné de sa fonction de gérant de la société REDL Swiss 1 S.à r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le n° B 170.411, avec effet au 30 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014153275/13.

(140174264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2014.

REDL Swiss 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 170.411.

Il résulte d'une lettre de démission du 29 septembre 2014 que Monsieur Michel Rossellat, né le 2 janvier 1957 à Lausanne, Canton de Vaud (Suisse), demeurant professionnellement à 24, Avenue Mon-Repos, CH-1005 Lausanne, a démissionné de sa fonction de gérant de la société REDL Swiss 1 S.à r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le n° B 170.411, avec effet au 17 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014153274/13.

(140174258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2014.

Bargain Retail Europe S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 186.430.

Il a été décidé de remplacer le gérant de la Société par la société Bargain Retail Europe Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social sis au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 189.636 en tant que nouveau gérant de la Société à compter du 4 juillet 2014 jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société se tenant en l'année 2019. M. Anthony Agostino, né le 14 février 1983 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg a été désigné en tant que représentant permanent.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014153268/15.

(140174427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2014.

Admiral Global & International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 44.200,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 118.046.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 28 août 2014, a décidé d'accepter:

- la nomination avec effet au 18 août 2014 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Sam Agnew, ayant son adresse professionnelle au Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2014153294/15.

(140176299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

REDL I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 170.352.

Il résulte d'une lettre de démission du 29 septembre 2014 que Monsieur Michel Rossellat, né le 2 janvier 1957 à Lausanne, Canton de Vaud (Suisse), demeurant professionnellement à 24, Avenue Mon-Repos, CH-1005 Lausanne, a démissionné de sa fonction de gérant de la société REDL I S.à.r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le n° B 170.352, avec effet au 17 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014153273/13.

(140174270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2014.

REDL I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 170.352.

Il résulte d'une lettre de démission du 29 septembre 2014 que Monsieur Raffaele Rossetti, né le 9 février 1967 à Naples, Italie, demeurant professionnellement à 24, Avenue Mon-Repos, GH-1005 Lausanne, a démissionné de sa fonction de gérant de la société REDL I S.à.r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le n° B 170.352, avec effet au 17 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014153272/13.

(140174268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2014.

REDL I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 170.352.

Il résulte d'une lettre de démission du 29 septembre 2014 que Monsieur Boris Clivaz, né le 25 février 1970 à Lausanne, Canton de Vaud (Suisse), demeurant professionnellement à 24, Avenue Mon-Repos, CH-1005 Lausanne, a démissionné de sa fonction de gérant de la société REDL I S.à.r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le n° B 170.352, avec effet au 30 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014153271/13.

(140174260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2014.

Aloco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.000,00.**Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 174.254.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 octobre 2014 que:

Monsieur Stewart Kam-Cheong actuellement gérant B de la Société est désormais nommé en tant que gérant A de la Société avec effet au 3 octobre 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 6 octobre 2014.

Référence de publication: 2014153306/13.

(140175876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Alliance Distribution Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 157.197,36.**Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 132.003.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 28 août 2014, a décidé d'accepter:

- la nomination avec effet au 18 août 2014 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Sam Agnew, ayant son adresse professionnelle au Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Marielle STIJGER
Gérante

Référence de publication: 2014153304/15.

(140176264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

lia sophia Luxembourg Holding, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 148.621.

—
EXTRAIT

A partir du 1^{er} octobre 2014, l'adresse du siège social de la Société est au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2014.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2014153288/14.

(140175544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

GCOF Europe, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 131.811.

Il y a lieu de noter que l'associé de la Société, Greywolf Capital Overseas Master Fund, a changé de dénomination en date du 30 juin 2014 et est devenu Greywolf Event Driven Master Fund.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Référence de publication: 2014153600/12.

(140175872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Gerifonds (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 75.032.

Le Conseil d'Administration prend la décision de transférer le siège de Gerifonds (Luxembourg) S.A. au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg avec effet au 28 mai 2014.

Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Référence de publication: 2014153601/12.

(140175863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Goldman Sachs Shandong Retail Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 162.310.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 28 août 2014, a décidé d'accepter:

- la nomination avec effet au 18 août 2014 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Sam Agnew, ayant son adresse professionnelle au Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, Royaume-Uni
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2014153591/15.

(140176077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

G.20 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 139.586.

Résolution du conseil d'administration prise en date du 3 octobre 2014:

- Le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 16 rue de Nassau L-2213 Luxembourg vers le 20 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014153583/11.

(140175427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Global Wealth Management Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 101.332.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 02 octobre 2014

Monsieur DONATI Régis, Monsieur REGGIORI Robert et Monsieur DE BERNARDI Alexis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. CUSTOM S.A. est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Pour extrait sincère et conforme

GLOBAL WEALTH MANAGEMENT GROUP S.A.

Robert REGGIORI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014153606/16.

(140175874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Frin S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 33.064.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 septembre 2014

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein une Présidente en la personne de Madame Ariane VIGNERON. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2020.

Certifié sincère et conforme

KIKERONO KONZERN SPF A.G.

J.-H. DOUBET / M. STIEVEN

Administrateur / Administrateur administration

Référence de publication: 2014153576/16.

(140175738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Foncière Medicis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 106.779.

—
Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2014, les décisions sont prises à l'unanimité:

Monsieur Charles Altwies née le 03.02.1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg est nommé nouvel administrateur de la société, en remplacement de GT Fiduciaires S.A., démissionnaire. G.T. Fiduciaires S.A. avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrit au RCSL sous le numéro B 121820 est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société, en remplacement de GT Experts Comptables S.à r.l., démissionnaire. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont prolongés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 octobre 2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2014153571/18.

(140175661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Flaminia Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 82.972.

—
Résolution du conseil d'administration prise à Luxembourg en date du 29 septembre 2014:

- Le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 16 rue de Nassau L-2213 Luxembourg vers le 20 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014153569/11.

(140175426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Rural Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 101.304.

—
Par la présente, je donne ma démission en tant que Administrateur de votre Société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Francesca Docchio.

Référence de publication: 2014153947/9.

(140175749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

ICG Minority Partners Fund 2008 S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 144.013.

—
Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 septembre 2014

En date du 29 septembre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Pierre Carras, de Monsieur Arnold Spruit, de Monsieur Daniel Van Hove, en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.
- De renouveler le mandat de Deloitte Audit Sàrl, en qualité de réviseur d'entreprises agréée, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 6 octobre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ICG Minority Partners Fund 2008 S.A. SICAR

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014153675/18.

(140176345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

"Iniziative Immobiliari S.A.", Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 94.067.

—
Dépôt rectificatif: Modification avec effet rétroactif du dépôt L140164487 enregistré au registre du commerce le 17/09/2014.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous remettre ma démission en tant qu'administrateur unique de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Natale CAPULA.

Référence de publication: 2014153687/11.

(140175020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

International Duty Free S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 186.199.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 19 septembre 2014

L'assemblée a décidé de nommer M. Laurent Schonckert, dont l'adresse professionnelle se situe au 55, rue de la semois, L-2533 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que nouvel administrateur de la Société à compter du 19 septembre 2014 et pour une durée de six (6) ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL DUTY FREE S.A.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014153690/14.

(140176308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

ITELCO Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 113.566.

—
Il résulte d'une décision de la Société en date du 18 juillet 2014 d'accepter la démission de la société EXECITIS BVBA en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 06 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 octobre 2014.

Référence de publication: 2014153698/11.

(140176042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2014.

DBA Lux 2, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 138.875,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 111.182.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 29 août 2014

En date du 29 août 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Laura SPITONI (gérant B), Marcel STEPHANY (gérant B), Isabelle ARKER (gérant B), Clarence TERRY (gérant A) et R. Lynn SKILLEN (gérant A) de leurs mandats de gérants de la Société avec effet immédiat;
- de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

* Michael S. RYAN, né le 1^{er} juin 1967 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 1000 East Hanes Mill Road, Winston Salem, 27105 North Carolina, Etats-Unis d'Amérique; gérant de catégorie A;

* Joia M. JOHNSON, né le 6 mars 1960 à Atlanta, Georgia, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 1000 East Hanes Mill Road, Winston Salem, 27105 North Carolina, Etats-Unis d'Amérique; gérant de catégorie A;

* Faruk DURUSU, né le 20 juin 1978 à Yildizeli, Turquie, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange; gérant de catégorie B;

* Frank WEIDEMA, né le 1^{er} janvier 1967 à Sao Paulo, Brésil, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange; gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Michael S. RYAN, gérant de catégorie A
- Joia M. JOHNSON, gérant de catégorie A
- Faruk DURUSU, gérant de catégorie B
- Frank WEIDEMA, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

DBA Lux 2

Signature

Référence de publication: 2014149973/32.

(140171412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

Abovo Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 88.739.

—
H.R.T. Révision S.A., a remis sa démission, avec effet au 3 octobre 2014, de son mandat de commissaire aux comptes de la société ABOVO GROUP S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.739.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 3 octobre 2014.

Pour H.R.T. Révision S.A.

Référence de publication: 2014152527/13.

(140175283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

ConnectCom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 43.789.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014152603/9.

(140174704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

SBI Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 96.649.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 19 septembre 2014 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Eric DUPHIL, Administrateur, 151, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Alan RIDGWAY, Administrateur, 58, rue du Village, L-3311 Abweiler, Luxembourg;
- Monsieur Richard HAWEL, Administrateur-Président, directeur de sociétés, 8, rue Yolande, L-2761 Luxembourg, Luxembourg,

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2019.

L'assemblée générale du 19 septembre 2014 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2019.

Luxembourg, le 19 septembre 2014.

Pour SBI INVESTMENTS SA

Société anonyme

Référence de publication: 2014153148/20.

(140174436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Allen & Overy GP, Société Coopérative organisée comme une Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 178.289.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 2 octobre 2014

L'actionnaire unique de la Société décide:

- de nommer Monsieur Henri Wagner, né le 5 juin 1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 33, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1^{er} mai 2014, pour un mandat qui viendra à échéance le 30 avril 2016; et

- de nommer Monsieur Edmond Nicolay, né le 2 octobre 1963 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 33, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en tant que commissaire de la Société avec effet au 12 juin 2013, pour un mandat qui viendra à échéance le 30 avril 2016.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Allen & Overy GP

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014152514/19.

(140174615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Alterio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.275.881,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 147.827.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 29 septembre 2014:

1. que la démission de M. Carl PIVERT en tant que gérante de classe B est acceptée avec effet au 18 septembre 2014;
2. que Mme. Maria RODRIGUES avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommée nouveau gérant de classe B avec effet au 18 septembre 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 2 octobre 2014.

Référence de publication: 2014152515/15.

(140174277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Alghero Holding Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: MXN 211.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 177.996.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 28 août 2014, a décidé d'accepter:

- la nomination avec effet au 18 août 2014 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Sam Agnew, ayant son adresse professionnelle au Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, Royaume-Uni

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 18 août 2014, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, Manager
- GS Luxembourg Management Services Sarl, Manager
- Dominique LE GAL, Manager
- Michael FURTH, Manager
- Sam Agnew, Manager

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Marielle STIJGER
Gérante

Référence de publication: 2014152513/21.

(140175026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Arnina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.955.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2014152521/13.

(140174302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

TE Connectivity MOG Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 185.853.

Avec effet au 30 septembre 2014, Anne-Marie Nicolas n'est plus gérant de la Société.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Harold G. Barksdale,
- Juerg Frischknecht,
- Jürg Giraudi,
- Thomas Ernst,
- Fabienne Roger-Eck, et
- Magnus Svensson.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE
TE Connectivity MOG Europe S.à r.l.
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2014153202/20.

(140175048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Stereolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 42.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014153180/10.

(140174448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Swiss Life Insurance Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 143.623.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de la Société, tenue à Strassen le 10 avril 2014

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 10 avril 2014, les actionnaires de la Société ont acté, avec effet immédiat, ce qui suit:

1. Conseil d'administration

- La démission de Monsieur Thomas Doyle en tant qu'administrateur.
- La démission de Monsieur Martin Hansen en tant qu'administrateur.
- Le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas Jolif. Ce mandat s'étendra jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle portant sur l'exercice 2014 qui se tiendra en 2015.

2. Réviseur d'entreprises

- Le renouvellement du mandat confié à PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréé et établi à l'adresse 400 route d'Esch, 1471 Luxembourg (Luxembourg). Ce mandat s'étendra jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle portant sur l'exercice 2014 qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Swiss Life Assurance Solutions
Société Anonyme
Nicolas Jolif
Administrateur

Référence de publication: 2014153183/25.

(140174477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Sofinol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 166.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014153175/9.

(140174429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Socomet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 55.490.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014153172/10.

(140174625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2014.

Soxipa S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 45.714.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille quatorze, le quatorze août.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme - société de gestion de patrimoine familial SOXIPA S.A., SPF, avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 45714,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch sur Alzette, en date du 25 novembre 1993, publié au Mémorial C numéro 30 du 25 janvier 1994, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le même notaire en date du 03 août 2010, publié au Mémorial C numéro 2068 du 4 octobre 2010.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Arlette Siebenaler, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent dix mille (110.000) actions sans désignation de valeur nominale chacune, représentant l'intégralité du capital de cinq cent soixante-huit mille cent deux euros et cinquante-huit centimes (€ 568.102,58), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

1. Que la présente assemblée générale extraordinaire est valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Décharge aux liquidateur et Commissaire à la liquidation;
3. Clôture de la liquidation;
4. Désignation du l'endroit où seront déposés les livres et documents sociaux;
5. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire à la Liquidation, qui propose d'approuver les comptes de liquidation, décide d'approuver ce rapport sans réserve.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière sans aucune réserve ou restriction, au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leur mandat.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de clôturer la liquidation de la Société et déclare que SOXIPA S.A., SPF a cessé d'exister.

L'assemblée générale décide de conserver les documents et livres comptables de la Société dissoute pendant une durée de cinq ans à compter de la clôture de la liquidation de la Société, au siège de la société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2014. Relation: LAC/2014/39271. Reçu soixante euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Référence de publication: 2014147760/64.

(140168199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Technisys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 190.083.

In the year two thousand fourteen, on the seventeenth day of September.

Before US Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of stockholders of "TECHNISYS S.A.", a public limited liability company ("société anonyme") (hereafter the "Company"), having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, and converted into a Luxembourg public limited liability company ("société anonyme") by a deed of Maître Kessler, aforementioned, on 2 September, 2014, not yet published in the Memorial, Recueil Spécial C.

The meeting was opened by Mrs Sophie HENRYON, private employee, professionally residing at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, being in the chairperson (hereafter the "Chairperson"),

who appointed Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, professionally residing at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, as secretary of the meeting.

The meeting elected Mrs Brigitte MARTIN, private employee, professionally residing at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg as scrutineer of the meeting.

The Chairperson declared and requested the notary to act the following:

I. The Company's capital stock currently amounts to fifty thousand five hundred four US Dollars (USD 50,504) represented by forty-two thousand five hundred thirty-five (42,535) Ordinary Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each and by seven thousand nine hundred sixty-nine (7,969) Series A Preferred Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, all fully paid up.

II. The stockholders present or represented, the proxyholder of the represented stockholders and the number of their stocks are recorded in an attendance list; this attendance list, signed by the stockholders, the proxyholder of the represented stockholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

The proxy of the represented stockholders will also remain annexed to the present deed after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary.

III. As it appears from the said attendance list, all the issued stocks, representing the whole capital stock of the Company, are present or represented at the present general meeting, and the stockholders declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to the present meeting, and agree to waive the notice requirements so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

IV. That the agenda of the meeting is the following:

1. Consider the creation of "Series B Preferred Stocks" with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each and vested with the rights and obligations described in the amended articles of association of the Company to be approved as per item 5 below;

2. Consider (i) authorizing the board of directors of the Company, during a five (5) years period, to increase in one or several times the subscribed capital of the Company up to an aggregate amount of ninety-one thousand seven hundred seventy-five US Dollars (USD 91,775) (the "Authorized Capital"), (ii) authorizing the board of directors of the Company, during a five (5) years period, to withdraw or restrict the statutory pre-emptive right of the stockholders of the Company (droit préférentiel de souscription) in relation to the issuance of new stocks of the Company within the Authorized Capital or conversion of preferred stocks of the Company into ordinary stocks of the Company within the Authorized Capital, (iii) authorizing the board of directors of the Company, during a five (5) years period, when issuing stocks within

the Authorized Capital, not to withdraw or otherwise limit the right to future stocks of the stockholders of the Company set forth in Article 5.6.1 of the amended articles of association of the Company to be approved as per item 5 below, except as provided for in Article 5.6.2. of the amended articles of association of the Company to be approved as per item 5 below, and (iv) the approval of the written report of the directors of the Company (the “Director’s Report”) relating to the Authorized Capital submitted for approval of the general meeting pursuant to Article 32-3 (5) of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended;

3. Consider the increase of the capital stock of the Company by an amount of thirteen thousand eight hundred and six US Dollars (USD 13,806) by the issuance of thirteen thousand eight hundred and six (13,806) Series B Preferred Stocks, with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each (the “New Series B Preferred Stocks”), together with a Series B share premium of twelve million eight hundred eighty thousand six hundred and thirty-four US Dollars (USD 12,880,634) (the “Series B Premium”);

4. Consider the subscription of all the New Series B Preferred Stocks together with the Series B Premium, and fully paid up by means of a payment in cash amounting to twelve million eight hundred ninety-four thousand four hundred and forty US Dollars (USD 12,894,440), further to the renouncement of the current stockholders of the Company to their statutory pre-emptive right (droit préférentiel de souscription), as follows:

i. Consider the subscription of ALTA VENTURES MEXICO FUND I, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Ontario, Canada, having its registered office at 100 King Street West 4400, Toronto Ontario Canada, M5X1B1, and registered with the Canadian Tax ID: 20-0246312, to four thousand two hundred and eighty-three (4,283) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of three million nine hundred ninety-five thousand nine hundred and twenty-six US Dollars (USD 3,995,926) fully paid up by means of a payment in cash amounting to four million two hundred and nine US Dollars (USD 4,000,209);

ii. Consider the subscription of KASZEK VENTURES II, L.P., an exempted limited partnership incorporated under the laws of Cayman Islands, registered before the Registrar of Limited Partnerships under N. CB-73355, with its registered office at c/o Campbells Corporate Services Limited, Floor 4, Willow House, Cricket Square, PO Box 268, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Island, to one thousand five hundred and fourteen (1,514) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of one million four hundred twelve thousand five hundred and twenty-two US Dollars (USD 1,412,522) fully paid up by means of a payment in cash amounting to one million four hundred fourteen thousand and thirty-six US Dollars (USD 1,414,036);

iii. Consider the subscription of KASZEK VENTURES II-A L.P., an exempted limited partnership incorporated under the laws of Cayman Islands, registered before the Registrar of Limited Partnerships under N. CB-73447, with its registered office at c/o Campbells Corporate Services Limited, Floor 4, Willow House, Cricket Square, PO Box 268, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, to one thousand four hundred and twelve (1,412) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of one million three hundred seventeen thousand three hundred and fifty-nine US Dollars (USD 1,317,359) fully paid up by means of a payment in cash amounting to one million three hundred eighteen thousand seven hundred and seventy-one US Dollars (USD 1,318,771);

iv. Consider the subscription of KASZEK VENTURES II-B L.P., an exempted limited partnership incorporated under the laws of Cayman Islands, registered before the Registrar of Limited Partnerships under N. CB-73448, with its registered office at c/o Campbells Corporate Services Limited, Floor 4, Willow House, Cricket Square, PO Box 268, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, to one thousand three hundred and fifty-seven (1,357) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of one million two hundred sixty-six thousand and forty-five US Dollars (USD 1,266,045) fully paid up by means of a payment in cash amounting to one million two hundred sixty-seven thousand four hundred and two US Dollars (USD 1,267,402);

v. Consider the subscription of INTEL CAPITAL CORPORATION, a corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office located at Corporation Trust Center, 1209, Orange, New Castle, Delaware, 19801, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 6845636, to four thousand two hundred and eighty-three (4,283) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of three million nine hundred ninety-five thousand nine hundred and twenty-six US Dollars (USD 3,995,926) fully paid up by means of a payment in cash amounting to four million two hundred and nine US Dollars (USD 4,000,209);

vi. Consider the subscription of ENDEAVOR CATALYST INC., a non-profit corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal office at 900 Broadway Street, Suite 301, New York, New York 10003, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5040711, to sixty-nine (69) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of sixty four thousand three hundred and seventy-five US Dollars (USD 64,375) fully paid up by means of a payment in cash amounting to sixty four thousand four hundred and forty-four US Dollars (USD 64,444);

vii. Consider the subscription of ENDEAVOR CATALYST I, L.P., a limited partnership duly organized and validly existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal office at 900 Broadway Street, Suite 301, New York, New York 10003, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5343284, to four hundred and sixty six (466) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of four hundred thirty-four thousand seven hundred and sixty-six US Dollars (USD 434,766)

fully paid up by means of a payment in cash amounting to four hundred thirty-five thousand two hundred and thirtytwo US Dollars (USD 435,232);

viii. Consider the subscription of HOLDINVEST TECHNOLOGY FUND, LLC, a limited liability company duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office located at 901 N Market Street, Ste 705, Wilmington, DE 19801, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4464950, to four hundred and twenty-two (422) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of three hundred ninety-three thousand seven hundred and fifteen US Dollars (USD 393,715) fully paid up by means of a payment in cash amounting to three hundred ninety-four thousand one hundred and thirty-seven US Dollars (USD 394,137);

5. Consider the amendment, full restatement and renumbering of the articles of association of the Company including the corporate purpose of the Company to which the following content would be given:

“The corporate purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow or lend monies in any form, in particular, but not limited to, through the entering into credit agreements or facility agreements and proceed to the issuance of bonds, debentures or any other type of debt securities, convertible or not.

The Company may issue any type of stocks, certificates or equity securities, redeemable or not.

The Company may further mortgage, pledge or otherwise encumber all or some of its assets. It may also grant any type of guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries and/or its parent(s), affiliated companies or any other companies which form part of the same group of companies as the Company.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company can finally perform all commercial, industrial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, including any transactions on real estate or on movable property.”;

6. Consider the appointment of the following individuals as directors of the Company for a period of 6 years:

- Diego Pablo SEREBRISKY, born on May 12, 1969, in Buenos Aires, Argentina, with professional address at Calle 127ABIS 15-84, apto 303, Bogota, Colombia;

- Hernan Jorge KAZAH, born on September 18, 1970, in Buenos Aires, Argentina, with professional address at De la Vicuña 24, CP 1670, Tigre, Buenos Aires, Argentina;

- Jorge César GRAD, born on June 1, 1951, in Córdoba, Argentina, with professional address at 3 de Febrero 2811, Ciudad de Buenos Aires, C1429BFA, Argentina;

7. Miscellaneous.

That, on basis of the agenda, the stockholders of the Company, having waived notice’s period, take unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to create the “Series B Preferred Stocks” with a nominal value of one US Dollar (USD 1), and having the rights and obligations described in the amended articles of association of the Company as per the fifth resolution.

Second resolution

After having carefully reviewed the Director’s Report, the general meeting resolved to:

(i) authorize the board of directors of the Company, during a five (5) years period starting on the publication date of the present notarial deed in the Luxembourg official gazette, to increase in one or several times the subscribed capital of the Company up to the aggregate amount of the Authorized Capital,

(ii) authorize the board of directors of the Company, during a five (5) years period starting on the publication date of the present notarial deed in the Luxembourg official gazette, to withdraw or restrict the statutory pre-emptive right of the stockholders of the Company (droit préférentiel de souscription) in relation to the issuance of new stocks of the Company within the Authorized Capital or conversion of preferred stocks of the Company into ordinary stocks of the Company within the Authorized Capital,

(iii) authorize the board of directors of the Company, during a five (5) years period starting on the publication date of the present notarial deed in the Luxembourg official gazette, when issuing stocks within the Authorized Capital, not to withdraw or otherwise limit the right to future stocks of the stockholders of the Company set forth in Article 5.6.1 of the amended articles of association of the Company as per the fifth resolution, except as provided for in Article 5.6.2. of the amended articles of association of the Company as per the fifth resolution, and

(iv) approve the Director's Report relating to the Authorized Capital pursuant to Article 32-3(5) of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Third resolution

The general meeting resolved to increase the Company's capital stock by an amount of thirteen thousand eight hundred and six US Dollars (USD 13,806) in order to raise it from its current amount of fifty thousand five hundred four US Dollars (USD 50,504) to sixty-four thousand three hundred ten US Dollars (USD 64,310) by the issuance of the New Series B Preferred Stocks together with the Series B Premium.

Fourth resolution

The current stockholders of the Company having renounced to their statutory pre-emptive right (droit préférentiel de souscription), the general meeting resolved to accept that the above mentioned capital stock increase of the Company be subscribed as follows:

Intervention - Subscription - Payment

There appeared, ALTA VENTURES MEXICO FUND I, L.P., aforementioned, KASZEK VENTURES II, L.P., aforementioned, KASZEK VENTURES II-A L.P., aforementioned, KASZEK VENTURES II-B L.P., aforementioned, INTEL CAPITAL CORPORATION, aforementioned, ENDEAVOR CATALYST INC., aforementioned, ENDEAVOR CATALYST I, L.P., aforementioned, and HOLDINVEST TECHNOLOGY FUND, LLC, aforementioned, all represented by the proxyholder as recorded in the aforementioned attendance list.

- ALTA VENTURES MEXICO FUND I, L.P., aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to four thousand two hundred and eighty-three (4,283) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of three million nine hundred ninety-five thousand nine hundred and twenty-six US Dollars (USD 3,995,926) fully paid up by means of a payment in cash amounting to four million two hundred and nine US Dollars (USD 4,000,209);

- KASZEK VENTURES II, L.P., aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to one thousand five hundred and fourteen (1,514) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of one million four hundred twelve thousand five hundred and twenty-two US Dollars (USD 1,412,522) fully paid up by means of a payment in cash amounting to one million four hundred fourteen thousand and thirty-six US Dollars (USD 1,414,036);

- KASZEK VENTURES II-A L.P., aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to one thousand four hundred and twelve (1,412) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of one million three hundred seventeen thousand three hundred and fifty-nine US Dollars (USD 1,317,359) fully paid up by means of a payment in cash amounting to one million three hundred eighteen thousand seven hundred and seventy-one US Dollars (USD 1,318,771);

- KASZEK VENTURES II-B L.P., aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to one thousand three hundred and fifty-seven (1,357) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of one million two hundred sixty-six thousand and forty-five US Dollars (USD 1,266,045) fully paid up by means of a payment in cash amounting to one million two hundred sixty-seven thousand four hundred and two US Dollars (USD 1,267,402);

- INTEL CAPITAL CORPORATION, aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to four thousand two hundred and eighty-three (4,283) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of three million nine hundred ninety-five thousand nine hundred and twenty-six US Dollars (USD 3,995,926) fully paid up by means of a payment in cash amounting to four million two hundred and nine US Dollars (USD 4,000,209);

- ENDEAVOR CATALYST INC., aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to sixty-nine (69) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of sixty four thousand three hundred and seventy-five US Dollars (USD 64,375) fully paid up by means of a payment in cash amounting to sixty four thousand four hundred and forty-four US Dollars (USD 64,444);

- ENDEAVOR CATALYST I, L.P., aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to four hundred and sixty six (466) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of four hundred thirty-four thousand seven hundred and sixty-six US Dollars (USD 434,766) fully paid up by means of a payment in cash amounting to four hundred thirty-five thousand two hundred and thirty-two US Dollars (USD 435,232);

- HOLDINVEST TECHNOLOGY FUND, LLC, aforementioned, declared, through its proxyholder, to subscribe to four hundred and twenty-two (422) New Series B Preferred Stocks together with a Series B share premium of three hundred ninety-three thousand seven hundred and fifteen US Dollars (USD 393,715) fully paid up by means of a payment in cash amounting to three hundred ninety-four thousand one hundred and thirty-seven US Dollars (USD 394,137).

Evidence of the wired funds constituting the above contributions in cash has been given to the undersigned Notary by the presentation of a copy of the blocking certificate issued by the bank keeping the Company's bank account.

The undersigned notary accepted that proof and considered it as sufficient to evidence that the funds constituting the above contribution in cash were indeed wired on the Company's bank account.

Fifth resolution

The general meeting, including the appearing parties having subscribed to the New Series B Preferred Stocks pursuant to the fourth resolution, resolved to amend, fully restate and renumber the articles of association of the Company which shall now read as follows:

Art. 1. Corporate form - Name. There is hereby established among the subscriber and all those, who may become owners of the stocks hereafter issued, a company (hereafter the "Company") in the form of a "société anonyme" under the name of "TECHNISYS S.A."

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 3. Corporate object. The corporate purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow or lend monies in any form, in particular, but not limited to, through the entering into credit agreements or facility agreements and proceed to the issuance of bonds, debentures or any other type of debt securities, convertible or not.

The Company may issue any type of stocks, certificates or equity securities, redeemable or not.

The Company may further mortgage, pledge or otherwise encumber all or some of its assets. It may also grant any type of guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries and/or its parent(s), affiliated companies or any other companies which form part of the same group of companies as the Company.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company can finally perform all commercial, industrial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, including any transactions on real estate or on movable property.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the Stockholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

It may be transferred to any other address within the municipality of Luxembourg by a decision of the Board.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the Board.

Art. 5. Capital - Stocks - Stock certificates.

5.1 - Subscribed Capital Stock

The Capital Stock is set at sixty-four thousand three hundred ten US Dollars (USD 64,310) represented by forty-two thousand five hundred thirty-five (42,535) Ordinary Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, by seven thousand nine hundred sixty-nine (7,969) Series A Preferred Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, and by thirteen thousand eight hundred six (13,806) Series B Preferred Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, all fully paid up.

In the event and as long as all the Stocks are held by only one Stockholder, the Company is a sole stockholder company.

5.2 - Authorized Capital Stock

The authorized and unissued Capital Stock of the Company is set at ninety-one thousand seven hundred seventy-five US Dollars (USD 91,775) (the "Authorized Capital Stock").

The Authorized Capital Stock is divided into (i) seventy thousand (70,000) Ordinary Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, (ii) seven thousand nine hundred sixty-nine (7,969) Series A Preferred Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, and (iii) thirteen thousand eight hundred six (13,806) Series B Preferred Stocks with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each (collectively referred to as the "Authorized Stocks").

The Board is authorized, for a period starting on the publication date of the present notarial deed in the Luxembourg official gazette and ending five (5) years after the date of such publication, to issue, in accordance with the present Articles, in one or several times, within the limits of the Authorized Capital Stock, all or part of the Authorized Stocks, with a nominal value of one US Dollar (USD 1) each.

After each Capital Stock increase performed by the Board within the limits of the Authorized Capital Stock, Articles 5.1 and 5.2 is, as a consequence, to be adjusted.

The pre-emption rights of the Stockholders pursuant to article 32-3 of the Luxembourg law of 10 August 1915 relating to commercial companies, as amended (the "Law"), may be withdrawn by the Board in relation to the issuance of new

Stocks within the Authorized Capital or conversion of Preferred Stocks into Ordinary Stocks within the Authorized Capital.

When issuing stocks within the Authorized Capital, the Board shall not withdraw or otherwise limit the Stockholders' right to future stocks set forth in Article 5.6.1 hereinafter, except as provided for in Article 5.6.2 hereinafter.

5.3 - Registration of Stocks

The Stocks shall be issued and remain in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the Stocks are registered in the stockholder register of the Company as the full owner of such Stocks.

The Company will satisfy the request of a person inscribed in the stockholder register of the Company to issue a certificate relating to the Stocks registered under that person's name.

5.4 - Share premium

Ordinary Stocks, Series A Preferred Stocks and Series B Preferred Stocks can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the Articles.

Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the Ordinary Stocks shall remain attached to the Ordinary Stocks and shall be designated as the "Ordinary Share Premium Account".

Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the Series A Preferred Stocks shall remain attached to the Series A Preferred Stocks and shall be designated as the "Series A Premium Account".

Any amount of share premium which has been paid in addition to the nominal value of the Series B Preferred Stocks shall remain attached to the Series B Preferred Stocks and shall be designated as the "Series B Premium Account".

5.5 - Indivisibility of Stocks

Towards the Company, the Stocks are indivisible, since only one owner is admitted per Stock. Joint-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

5.6 - Right to Future Stocks

5.6.1 Stockholders' Right to Future Stocks.

If the Company proposes to offer or sell any New Securities, the Company shall first offer such New Securities to each Stockholder.

Each Stockholder may elect to purchase or otherwise acquire up to that portion of such New Securities which equals the proportion that the Ordinary Stocks issued and held, or issuable (directly or indirectly) upon conversion and/or exercise, as applicable, of the Preferred Stocks, stock options, warrants or other equity securities of the Company convertible into, or exercisable for, Stocks of Capital Stock, then held by such Stockholder bears to the total Ordinary Stocks, assuming full conversion and/or exercise, as applicable, of all Preferred Stocks, and outstanding stock options, warrants, and other equity securities of the Company convertible into, or exercisable for, Stocks of Capital Stock. The Company shall promptly notify each Stockholder that elects to purchase or acquire all the stocks available to it (each, a "Fully Exercising Stockholder") of any other Stockholder's failure to do likewise. Each Fully Exercising Stockholder may elect to purchase or acquire, in addition to the number of Stocks specified above, up to that portion of the New Securities for which Stockholders were entitled to subscribe but that were not subscribed for by the Stockholders which is equal to the proportion that the Ordinary Stocks issued and held, or issuable (directly or indirectly) upon conversion and/or exercise, as applicable, of Preferred Stocks then held, by such Fully Exercising Stockholder bears to the Ordinary Stocks issued and held, or issuable (directly or indirectly) upon conversion and/or exercise, as applicable, of the Preferred Stocks then held, by all Fully Exercising Stockholders who wish to purchase such Stocks.

If all New Securities are not elected to be purchased or acquired as provided above, the Company may, during the ninety (90) day period, offer and sell the remaining portion of such New Securities to any Person or Persons, and upon terms no more favorable to the offeree than those given to the Stockholders and so long as such offeree agrees in writing to any existing stockholders agreement relating to the Stocks. If the Company does not enter into an agreement for the sale of the New Securities within such period, such New Securities shall not be offered unless first reoffered to the Stockholders.

The right of first offer in this Article 5.6.1 shall not be applicable to (i) Exempted Securities, and (ii) Ordinary Stocks issued in the IPO.

5.6.2 Exceptions to the Stockholders' Right to Future Stocks.

Article 5.6.1 shall not be applicable as of: (i) immediately before the consummation of the IPO, (ii) when the Company first becomes subject to the periodic reporting requirements by any applicable securities exchange commission with jurisdiction over the Company, (iii) a conversion pursuant to Article 5.7 and (iv) the consummation of a Deemed Liquidation Event.

5.7 - Anti-Dilution and Conversion Rights

Holders of Preferred Stocks have the conversion rights as provided in herein.

5.7.1 Conversion Rate.

The number of Ordinary Stocks into which each Preferred Stock may be converted is determined by dividing the Original Issue Price for the relevant series of Preferred Stock by the Conversion Price for such series. The number of

Ordinary Stocks into which each Preferred Stock of a series may be converted is hereinafter referred to as the "Conversion Rate". The Conversion Rate for the Series A Preferred Stock and Series B Preferred Stock shall be 1:1 (subject to appropriate adjustment pursuant to Article 5.7.8). If Preferred Stocks are converted at a time where the Conversion Price is equal to the Original Issue Price, i.e. when the Conversion Rate is 1:1, each converted Preferred Stock will be reclassified in an Ordinary Stock. In the event Preferred Stocks are converted with a Conversion Price lower than the Original Issue Price resulting from an adjustment to Conversion Price pursuant to Article 5.7.8, each Preferred Stock will be reclassified in one Ordinary Stock and additional Ordinary Stock(s) will be issued out of the Authorized Capital and paid out of the premium account of the relevant series of Preferred Stocks, provided however, that the Company has a positive net asset value and sufficient available funds for distribution.

5.7.2 Right to Convert.

Each Preferred Stock shall be convertible at any time, at the option of the holder thereof, into that number of Ordinary Stocks determined by dividing the Original Issue Price for the relevant series of Preferred Stocks by the Conversion Price for such series. Upon any decrease or increase in the Conversion Price for any series of Preferred Stocks, the Conversion Rate for such series shall be appropriately increased or decreased.

5.7.3 Requested Conversion.

A holder of Preferred Stocks may convert the Preferred Stocks into fully-paid Ordinary Stocks at the then effective Conversion Rate for such Stock (i) immediately prior to the closing of a firm commitment underwritten initial public offering pursuant to an effective registration statement, covering the offer and sale of the Company's Ordinary Stocks, provided that the offering price per stock is not less than three thousand five hundred eighty-two US Dollars and ninety-three Cents (USD 3,582.93) (subject to appropriate adjustment in the event of any Recapitalization Event) and the aggregate gross proceeds to the Company (before deduction of underwriters commissions and expenses) are not less than twenty millions US Dollars (USD 20,000,000), or (ii) (A) with respect to the Series A Preferred Stocks only, upon request for such conversion from the holders of a majority of the Series A Preferred Stocks, or (B) with respect to the Series B Preferred Stocks only, upon request for such conversion from the holders of a majority of the Series B Preferred Stocks.

5.7.4 Mechanics of Conversion.

No fractional Ordinary Stock shall be issued upon conversion of Preferred Stocks. In lieu of any fractional stock, the Company shall pay the cash amount equal to such fraction multiplied by the then fair market value of an Ordinary Stock as determined by the Board.

For such purpose, all Preferred Stocks then being converted by a holder of Preferred Stock shall be aggregated and all Ordinary Stocks issuable upon such conversion shall be aggregated, and any resulting fractional Ordinary Stocks shall be paid in cash to such holder. The Company shall pay to the holder any amount payable as a result of a conversion into fractional shares of Ordinary Stock, plus any declared and unpaid dividends on the converted Preferred Stocks.

5.7.5 Adjustments for Subdivisions or Combinations of Ordinary Stocks.

In the event Ordinary Stocks shall be subdivided (by stock split, by payment of a stock dividend or otherwise), into a greater number of Ordinary Stocks, the Conversion Price of each series of Preferred Stocks in effect immediately prior to such subdivision shall, concurrently with the effectiveness of such subdivision, be proportionately decreased. In the event the outstanding Ordinary Stocks shall be combined (by reclassification or otherwise) into a lesser number of Ordinary Stocks, the Conversion Prices in effect immediately prior to such combination shall, concurrently with the effectiveness of such combination, be proportionately increased.

5.7.6 Adjustments for Subdivisions or Combinations of Preferred Stocks.

In the event Preferred Stocks or a series of Preferred Stocks shall be subdivided (by stock split, by payment of a stock dividend or otherwise), into a greater number of Preferred Stocks, the Original Issue Price and Conversion Price of the affected series of Preferred Stocks in effect immediately prior to such subdivision shall, concurrently with the effectiveness of such subdivision, be proportionately decreased. In the event the outstanding Preferred Stocks or a series of Preferred Stocks shall be combined (by reclassification or otherwise) into a lesser number of Preferred Stocks, the Original Issue Price and Conversion Price of the affected series of Preferred Stocks in effect immediately prior to such combination shall, concurrently with the effectiveness of such combination, be proportionately increased.

5.7.7 Adjustments for Reclassification, Exchange and Substitution.

If the Ordinary Stocks issuable upon conversion of the Preferred Stocks shall be changed into the same or a different number of stocks of any other series of Stock, then in lieu of the number of Ordinary Stocks which the holders would otherwise have been entitled to receive each holder of such Preferred Stocks shall have the right thereafter to convert such Preferred Stocks into a number of Stocks of such other series of Stock which a holder of the number of Ordinary Stocks deliverable upon conversion of such series of Preferred Stocks immediately before that change would have been entitled to receive.

5.7.8 Adjustments to Conversion Price for Diluting Issues.

5.7.8.1 Special Definitions.

For purposes of this Article 5.7.8, the following definitions shall apply:

(a) “Option” shall mean rights, options or warrants to subscribe for, purchase or otherwise acquire Ordinary Stocks or Convertible Securities.

(b) “Series B Original Issue Date” shall mean the date on which the first Series B Preferred Stock was issued.

(c) “Convertible Securities” shall mean any evidences of indebtedness, stocks or other securities directly or indirectly convertible into or exchangeable for Ordinary Stocks, but excluding Options.

(d) “Additional Ordinary Stock” shall mean all Ordinary Stocks issued, or, pursuant to Article 5.7.8.3, deemed to be issued by the Company after the Series B Original Issue Date, other than Exempted Securities.

5.7.8.2 No Adjustment of Conversion Price.

No adjustment in the Conversion Price of a series of Preferred Stock shall be made as the result of the issuance or deemed issuance of Additional Ordinary Stock if the Company receives written notice from the holders of at least a majority of the then outstanding Preferred Stocks agreeing that no such adjustment shall be made as the result of the issuance or deemed issuance of such Additional Ordinary Stock; provided that if such waiver does not waive the then applicable adjustment for each affected series of Preferred Stocks, then such waiver shall require the prior written consent of the holders of at least a majority of the then outstanding Stocks of each affected series of Preferred Stock (voting as a single, separate class).

5.7.8.3 Deemed Issue of Additional Ordinary Stock.

(a) If the Company at any time or from time to time after the Series B Original Issue Date shall issue any Options or Convertible Securities (excluding Options or Convertible Securities which are themselves Exempted Securities) or shall fix a record date for the determination of holders of any class of securities entitled to receive any such Options or Convertible Securities, then the maximum number of Ordinary Stock (as set forth in the instrument relating thereto, assuming the satisfaction of any conditions to exercisability, convertibility or exchangeability but without regard to any provision contained therein for a subsequent adjustment of such number) issuable upon the exercise of such Options or, in the case of Convertible Securities and Options therefore, the conversion or exchange of such Convertible Securities, shall be deemed to be Additional Ordinary Stock issued as of the time of such issue or, in case such a record date shall have been fixed, as of the close of business on such record date.

(b) If the terms of any Option or Convertible Security, the issuance of which resulted in an adjustment to the Conversion Price of a series of Preferred Stock pursuant to the terms of Article 5.7.8.4, are revised as a result of an amendment to such terms or any other adjustment pursuant to the provisions of such Option or Convertible Security (but excluding automatic adjustments to such terms pursuant to anti-dilution or similar provisions of such Option or Convertible Security) to provide for either (1) any increase or decrease in the number of Ordinary Stocks issuable upon the exercise, conversion and/or exchange of any such Option or Convertible Security or (2) any increase or decrease in the consideration payable to the Company upon such exercise, conversion and/or exchange, then, effective upon such increase or decrease becoming effective, the Conversion Price of each series of Preferred Stock computed upon the original issue of such Option or Convertible Security (or upon the occurrence of a record date with respect thereto) shall be readjusted to such Conversion Price as would have obtained had such revised terms been in effect upon the original date of issuance of such Option or Convertible Security. Notwithstanding the foregoing, no readjustment pursuant to this clause (b) shall have the effect of increasing the Conversion Price of a series of Preferred Stock to an amount which exceeds the lower of (i) the applicable Conversion Price in effect immediately prior to the original adjustment made as a result of the issuance of such Option or Convertible Security, or (ii) the applicable Conversion Price that would have resulted from any issuances of Additional Ordinary Stock (other than deemed issuances of Additional Ordinary Stock as a result of the issuance of such Option or Convertible Security) between the original adjustment date and such readjustment date.

(c) If the terms of any Option or Convertible Security (excluding Options or Convertible Securities which are themselves Exempted Securities), the issuance of which did not result in an adjustment to the Conversion Price of a series of Preferred Stock pursuant to the terms of Article 5.7.8.4 (either because the consideration per Stock (determined pursuant to Article 5.7.8.5) of the Additional Ordinary Stock subject thereto was equal to or greater than the applicable Conversion Price then in effect, or because such Option or Convertible Security was issued before the Series B Original Issue Date), are revised after the Series B Original Issue Date as a result of an amendment to such terms or any other adjustment pursuant to the provisions of such Option or Convertible Security (but excluding automatic adjustments to such terms pursuant to anti-dilution or similar provisions of such Option or Convertible Security) to provide for either (1) any increase in the number of Ordinary Stocks issuable upon the exercise, conversion or exchange of any such Option or Convertible Security or (2) any decrease in the consideration payable to the Company upon such exercise, conversion or exchange, then such Option or Convertible Security, as so amended or adjusted, and the Additional Ordinary Stock subject thereto (determined in the manner provided in Article 5.7.8.3(a)) shall be deemed to have been issued effective upon such increase or decrease becoming effective.

(d) Upon the expiration or termination of any unexercised Option or unconverted or unexchanged Convertible Security (or portion thereof) which resulted (either upon its original issuance or upon a revision of its terms) in an adjustment to the Conversion Price of a series of Preferred Stock pursuant to the terms of Article 5.7.8.4, the applicable Conversion Price shall be readjusted to such Conversion Price as would have obtained had such Option or Convertible Security (or portion thereof) never been issued.

(e) If the number of Ordinary Stocks issuable upon the exercise, conversion and/or exchange of any Option or Convertible Security, or the consideration payable to the Company upon such exercise, conversion and/or exchange, is calculable at the time such Option or Convertible Security is issued or amended but is subject to adjustment based upon subsequent events, any adjustment to the Conversion Price of a series of Preferred Stock provided for in this Article 5.7.8.3 shall be effected at the time of such issuance or amendment based on such number of Stocks or amount of consideration without regard to any provisions for subsequent adjustments (and any subsequent adjustments shall be treated as provided in clauses (b) and (c) of this Article 5.7.8.3).

(f) If the number of Ordinary Stocks issuable upon the exercise, conversion and/or exchange of any Option or Convertible Security, or the consideration payable to the Company upon such exercise, conversion and/or exchange, cannot be calculated at all at the time such Option or Convertible Security is issued or amended, any adjustment to the Conversion Price of a series of Preferred Stock that would result under the terms of this Article 5.7.8.3 at the time of such issuance or amendment shall instead be effected at the time such number of Stocks and/or amount of consideration is first calculable (even if subject to subsequent adjustments), assuming for purposes of calculating such adjustment to the applicable Conversion Price that such issuance or amendment took place at the time such calculation can first be made.

5.7.8.4 Adjustment of Conversion Price Upon Issuance of Additional Ordinary Stock.

In the event the Company shall at any time after the Series B Original Issue Date issue Additional Ordinary Stock (including Additional Ordinary Stock deemed to be issued pursuant to Article 5.7.8.3), without consideration or for a consideration per stock less than the Conversion Price of a series of Preferred Stock in effect immediately prior to such issue, then the affected Conversion Price shall be reduced, concurrently with such issue, to a price (calculated to the nearest one-hundredth of a cent) determined in accordance with the following formula:

$$CP2 = CP1 * (A + B) / (A + C)$$

For purposes of the foregoing formula, the following definitions shall apply:

(a) "CP2" shall mean the applicable Conversion Price in effect immediately after such issue of Additional Ordinary Stock;

(b) "CP1" shall mean the applicable Conversion Price in effect immediately prior to such issue of Additional Ordinary Stock;

(c) "A" shall mean the number of Ordinary Stocks outstanding immediately prior to such issue of Additional Ordinary Stock (treating for this purpose as outstanding all Ordinary Stocks issuable upon exercise of Options outstanding immediately prior to such issue or upon conversion or exchange of Convertible Securities (including the Preferred Stock) outstanding (assuming exercise of any outstanding Options therefor) immediately prior to such issue);

(d) "B" shall mean the number of Ordinary Stocks that would have been issued if such Additional Ordinary Stock had been issued at a price per stock equal to CP1 (determined by dividing the aggregate consideration received by the Company in respect of such issue by CP1); and

(e) "C" shall mean the number of such Additional Ordinary Stocks issued in such transaction.

If Preferred Stocks are converted with a Conversion Price lower than the Original Issue Price resulting from an adjustment to Conversion Price pursuant to this Article 5.7.8, the payment in consideration for the Additional Ordinary Stocks issued out of the Authorized Capital deriving from the difference between CP2 and CP1 would then be made out of the premium account of the relevant series of Preferred Stocks, provided however, that the Company has a positive net asset value and sufficient available funds for distribution.

5.7.8.5 Determination of Consideration.

For purposes of Article 5.7.8, the consideration received by the Company for the issue of any Additional Ordinary Stock shall be computed as follows:

(a) Cash and In Kind: Such consideration shall:

(i) insofar as it consists of cash, be computed at the aggregate amount of cash received by the Company, excluding amounts paid or payable for accrued interest;

(ii) insofar as it consists of in kind consideration, be computed at the fair market value thereof at the time of such issue, as determined in good faith by the Board; and

(iii) in the event Additional Ordinary Stock are issued together with other stocks or securities or other assets of the Company for consideration which covers both, be the proportion of such consideration so received, computed as provided in clauses (i) and (ii) above, as determined in good faith by the Board.

(b) Options and Convertible Securities. The consideration per Stock received by the Company for Additional Ordinary Stock deemed to have been issued pursuant to Article 5.7.8.3, relating to Options and Convertible Securities, shall be determined by dividing:

(i) the total amount, if any, received or receivable by the Company as consideration for the issue of such Options or Convertible Securities, plus the minimum aggregate amount of additional consideration (as set forth in the instruments relating thereto, without regard to any provision contained therein for a subsequent adjustment of such consideration) payable to the Company upon the exercise of such Options or the conversion or exchange of such Convertible Securities, or in the case of Options for Convertible Securities, the exercise of such Options for Convertible Securities and the conversion or exchange of such Convertible Securities, by

(ii) the maximum number of Ordinary Stocks (as set forth in the instruments relating thereto, without regard to any provision contained therein for a subsequent adjustment of such number) issuable upon the exercise of such Options or the conversion or exchange of such Convertible Securities, or in the case of Options for Convertible Securities, the exercise of such Options for Convertible Securities and the conversion or exchange of such Convertible Securities.

5.7.8.6 Multiple Closing Dates.

In the event the Company shall issue on more than one date Additional Ordinary Stock that is a part of one transaction or a series of related transactions and that would result in an adjustment to the Conversion Price of a series of Preferred Stock pursuant to the terms of Article 5.7.8.4, and such issuance dates occur within a period of no more than 90 days from the first such issuance to the final such issuance, then, upon the final such issuance, the applicable Conversion Price shall be readjusted to give effect to all such issuances as if they occurred on the date of the first such issuance (and without giving effect to any additional adjustments as a result of any such subsequent issuances within such period).

5.8 - Transferability

The transfer of the Stocks shall be subject to the transfer restrictions contained in any stockholder agreement that may be entered into between the Stockholders and/or the Company from time to time.

Art. 6. Board of directors. The size of the Board shall be set and remain at seven (7) Directors. Any person appointed as Director shall serve in such capacity for a continuous period of a maximum six (6) years.

The appointment of the Directors is made as follows:

(a) one (1) Director (the “Series A Director”) shall be proposed to the Stockholders solely by the holders of the Series A Preferred Stocks;

(b) two (2) Directors (each a “Series B Director”) shall be proposed to the Stockholders solely by the holders of the Series B Preferred Stocks;

(c) four (4) Directors shall be proposed to the Stockholders solely by the holders of the Ordinary Stocks.

The chairman of the Board (the “Chairman”) shall be proposed to the Board solely by the holders of Ordinary Stocks and Preferred Stocks, voting together as a single class. The Chairman shall preside at all meetings of the Board, but in his absence the Board may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting. However, in case of any vacancies created by the resignation, removal or death of a Director, a new Director is proposed to the Stockholders pursuant to the above and appointed in accordance with the Law.

Art. 7. Procedures of meeting of the board. Unless otherwise determined by the vote of a majority of the Directors then in office, the Board shall meet, in person, telephonically, by video conference or some combination of the foregoing, at least quarterly. The Chairman shall duly notify each Director of any proposed meeting with at least ten (10) days prior notice, except when waived by the consent of each Director, or where all the Directors are present or represented.

Meetings of the Board shall take place with the presence or participation of at least four (4) Directors, including at least one (1) Series B Director, provided however that if a meeting duly called for by the Board fails due to the non-attendance or absence of a Series B Director the meeting can be nonetheless validly held in the second or subsequent calls with participation of any four (4) Directors.

Any Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing or by fax, or telegram another Director as his proxy.

All decisions shall be taken by majority of votes present or represented at any given meeting, subject to obtaining the relevant prior written consent or approval for any Special Matter.

The minutes of the Board shall be signed by the Chairman or two (2) Directors. Copies or extracts of the minutes of a board meeting may be certified by the Chairman or two (2) Directors.

Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions taken during a Board meeting, subject to obtaining the relevant prior written consent or approval for any Special Matter.

The Directors assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Art. 8. Powers of the board. The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object of the Company, subject to obtaining the relevant prior written consent or approval for any Special Matter. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the (general meeting of) Stockholders fall within the competence of the Board.

The Board may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to one or more Directors, who shall be called managing directors.

The Board may constitute various committees and delegate its powers for specific tasks to such committees. The Series A Director and Series B Directors are entitled to serve on any committees of the Board.

The Board may from time to time delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents who need not be Stockholder or Director.

Art. 9. Binding signature. The Company will be bound by the joint signatures of two (2) Directors or by the joint or sole signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board.

Art. 10. Meetings of stockholders - General. In the event there is a sole Stockholder, it assumes all powers conferred to the general Stockholders' meeting.

Each Stockholder has voting rights commensurate with his stockholding and each Preferred Stock or Ordinary Stock entitles to one vote.

Except as provided by the Law or by the Articles, holders of Preferred Stocks shall vote together with the holders of Ordinary Stocks as a single class.

General meetings of stockholder(s) may be convened by the Board or by Stockholders representing more than 10 per cent (10%) of the Capital Stock.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each Stockholder at least ten (10) days before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the Stockholders are present (in person, telephonically, by video conference or combination of the foregoing) or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any Stockholder may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such Stockholder's proxy, which person does not need to be a Stockholder.

Resolutions, other than for Special Matters, of the general meetings of Stockholders are validly taken when adopted by the affirmative vote of the holders of Stocks present or represented representing more than fifty per cent (50%) of all the then issued and outstanding Stocks.

Resolutions on Special Matters of the general meetings of Stockholders are validly taken when adopted by the affirmative vote of the holders of Stocks present or represented representing more than fifty per cent (50%) of all the then issued and outstanding Stocks including the affirmative vote of the holders of the relevant Preferred Stocks for the said Special Matter as required under Article 11 below.

If the quorum is not reached at a first meeting, the Stockholders shall be convened by registered letter to a second meeting. Resolutions will be validly taken at this second meeting regardless of the portion of Capital Stock represented.

Except as provided by the Law and by the Articles, resolutions to amend the Articles shall only be adopted by a resolution taken by at least two-thirds of the votes of the Capital Stock present or represented.

Art. 11. Special matters. The special matters of the Company ("Special Matters") are the following matters:

a) At any time, the written consent or affirmative vote of the holders of at least a majority of the Series B Preferred Stocks, given in writing or by vote at a meeting, consenting or voting, (in addition to any other vote required by Law or by the Articles) is required to:

- i liquidate, dissolve or wind-up the business and affairs of the Company or any of its subsidiaries;
- ii amend, alter or repeal any provision of the Articles affecting the rights of Series B Preferred Stocks;
- iii create, or authorize the creation of, or issue or obligate itself to issue Stocks of any additional class or series of Stocks, or securities (including options or warrants) convertible into or exercisable for any additional class or series of Capital Stock, or increase the number of Preferred Stocks, or effect any reorganization of capital or any other restructure or action in a manner adverse to the Preferred Stocks, except if such issuance, reorganization or restructuring is made reflecting the Company's valuation higher than sixty-two millions eight hundred ninety-four thousand nine hundred sixty-five US Dollars (USD 62,894,965) where the consideration to the Company is cash;
- iv enter into or be a party to any transaction with any Director, Affiliate stockholder, officer or employee of the Company or any related party of any such person except transactions made in the ordinary course of business and on an arms' length basis;
- v change the compensation of the executive officers or key employees of the Company or any of its subsidiaries, including the approval of any option or benefit under any employee plan except as approved by the Series B Directors and except any actions under the incentive plan approved by the Company prior to the publication date of the present notarial deed in the Luxembourg official gazette;
- vi sell, transfer, license, pledge or encumber technology or intellectual property, other than licenses granted in the ordinary course of business and on an arms' length basis;
- vii increase or decrease the size of the Board;
- viii effect, or take any substantive actions towards effecting, an IPO;
- ix appoint or remove the independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company or any of its subsidiaries, if the proposed independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company is not a member of the "big four" audit firms (KPMG, Deloitte, PwC or EY or their successors); and

x approve, effect, or take any action towards effecting, directly or indirectly, any of the foregoing with respect to any subsidiary of the Company.

b) At any time, the written consent or affirmative vote of the holders of at least a majority of the Series A Preferred Stocks, given in writing or by vote at a meeting, consenting or voting, (in addition to any other vote required by Law or by the Articles) is required to:

- i liquidate, dissolve or wind-up the business and affairs of the Company or any of its subsidiaries;
 - ii amend, alter or repeal any provision of the Articles affecting the rights of Series A Preferred Stocks;
 - iii enter into or be a party to any transaction with any Director, Affiliate stockholder, officer or employee of the Company or any related party of any such person except transactions made in the ordinary course of business and on an arms' length basis;
 - iv create, or authorize the creation of, or obligate the Company to issue Stocks of any additional class or series of Stocks, or securities (including options or warrants) convertible into or exercisable for any additional class or series of Capital Stock, that ranks senior to or pari passu with any series of the Preferred Stocks, or increase the number of Preferred Stocks, or effect any reorganization of capital or any other restructure or action in a manner adverse to the Preferred Stocks, except if such issuance, reorganization or restructuring is made reflecting the Company's valuation higher than sixty-two millions eight hundred ninety-four thousand nine hundred sixty-five US Dollars (USD 62,894,965) where the consideration to the Company is cash;
 - v increase the size of the Board, except for increases of up to nine (9) members to the extent that such increase is decided as a direct consequence of a new investment in the Company;
 - vi appoint or remove the independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company or any of its subsidiaries, if the proposed independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company is not a member of the "big four" audit firms (KPMG, Deloitte, PwC or EY or their successors); and
 - vii approve, effect, or take any action towards effecting, directly or indirectly, any of the foregoing with respect to any subsidiary of the Company.
- c) At any time, the written consent or affirmative vote of the holders of at least a majority of the Preferred Stocks, given in writing or by vote at a meeting, consenting or voting, (in addition to any other vote required by Law or by the Articles) is required to:
- i approve the budget and business plan of the Company and its subsidiaries, including revenues, expenses and cash balances on a monthly basis, for the remaining of the Financial Year as from the publication date of the present notarial deed in the Luxembourg official gazette and for each upcoming Financial Year;
 - ii make any loan or advance to, or own any stock or other securities of, any subsidiary or other corporation, partnership, or other entity unless it is controlled by the Company, other than advances to clients or customers in the ordinary course of business;
 - iii create, or authorize the creation of, or issue or obligate the Company to issue stocks of any additional class or series of Capital Stock, or securities (including options or warrants) convertible into or exercisable for any additional class or series of Capital Stock, that ranks senior to or pari passu with any series of the Preferred Stocks, or increase the number of Preferred Stocks, or effect any reorganization of capital or any other restructure or action in a manner adverse to the Preferred Stocks;
 - iv incur indebtedness in an amount exceeding two hundred fifty thousand US Dollars (USD 250,000) or its equivalent in another currency (not otherwise contemplated in the budget approved in accordance with item c) i. above), or any amendment of a material term of such indebtedness, or the guarantee of such indebtedness by the Company or any of its subsidiaries, other than in the ordinary course of business and on an arms' length basis;
 - v purchase or acquire any asset with a higher value than one hundred thousand US Dollars (USD 100,000), except in the ordinary course of business of the Company or its subsidiaries and on an arms' length basis;
 - vi implement a merger or consolidation with or into or the transfer of all or substantially all of the Company's assets (in one of a series or related transactions);
 - vii purchase or redeem or pay any dividend on any capital stock of the Company, other than as provided herein and other than stock repurchased from former employees or consultants in connection with the cessation of their employment/services, at the lowest of fair market value or cost;
 - viii hire or fire any executive officer or key employee of the Company or any of its subsidiaries; and
 - ix approve, effect, or take any action towards effecting, directly or indirectly, any of the foregoing with respect to any subsidiary of the Company.

Art. 12. Annual general meeting of stockholders. The annual general meeting of the stockholder(s) will be held in within the municipality of the Company's registered office at the place specified in the convening notices on the first Tuesday of the month of June of each year.

Art. 13. Independent auditor. The Company is supervised by one or more independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés), appointed by the general meeting of Stockholders which will fix the term of their office which must not exceed six (6) years.

If there is more than one independent auditor (réviseur d'entreprises agréé), the independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 14. Financial year. The Financial Year shall be the period beginning on the first day of January and ending on the thirty-first day of December of each year; provided, that, in the case of the last Financial Year, such Financial Year will end on the date on which the winding-up of the Company is completed.

The financial statements of the Company shall be prepared under IFRS.

Art. 15. Distribution of profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit as approved by the annual general meeting of the Stockholders. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Capital Stock.

The balance of the net profit may be distributed to the Stockholder(s) proportionally to the Stocks they hold, carried forward, or transferred to a distributable reserve.

Art. 16. Interim dividends. Notwithstanding the above provision, the Board may decide, in accordance with article 72-2 of the Law and subject to the conditions laid down by the Law, to pay interim dividends before the end of the current Financial Year, on the basis of a statement of accounts prepared by the Board, and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last Financial Year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the Articles.

The independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) of the Company shall verify that the conditions laid down by the Law have been fulfilled and issue a report to the Board.

Art. 17. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any Stockholder.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of Stockholders. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Stockholders or not, appointed by the Stockholders who shall determine their powers.

17.1 Initial Payments to Stockholders

Notwithstanding anything to the contrary in the Articles, in the event of any voluntary or involuntary liquidation, dissolution or winding up of the Company or Deemed Liquidation Event, subject to the prior payment of the creditors of the Company and to the availability of the funds, the reimbursement of the nominal value of the Stocks has to be made prior to the payment of any liquidation proceed of the Company.

17.2 Preferential Payments to Series B Preferred Stockholders.

In the event of any voluntary or involuntary liquidation, dissolution or winding up of the Company or Deemed Liquidation Event, the holders of Series B Preferred Stocks shall be entitled to be paid out of the assets of the Company available for distribution to its Stockholders before any payment shall be made to the holders of Series A Preferred Stocks or Ordinary Stocks by reason of their ownership thereof, an amount per stock for each Series B Preferred Stock held by them equal to the Series B Liquidation Amount.

If upon any such liquidation, dissolution or winding up of the Company or Deemed Liquidation Event, the assets of the Company available for distribution to its Stockholders shall be insufficient to pay the holders of Series B Preferred Stocks the full amount to which they shall be entitled under the present Article, the holders of Series B Preferred Stocks shall share ratably in any distribution of the assets available for distribution in proportion to the respective amounts which would otherwise be payable in respect of the Stocks held by them upon such distribution if all amounts payable on or with respect to such Stocks were paid in full, and no assets shall be distributed to the holders of Ordinary Stocks or of Series A Preferred Stocks.

17.3 Preferential Payments to Series A Preferred Stockholders.

Following the payment in full of the Series B Liquidation Amount, in the event of any voluntary or involuntary liquidation, dissolution or winding up of the Company, the holders of Series A Preferred Stocks shall be entitled to be paid out of the assets of the Company available for distribution to its Stockholders before any payment shall be made to the holders of Ordinary Stocks by reason of their ownership thereof, an amount per stock for each Series A Preferred Stock held by them equal to the Series A Liquidation Amount. If upon any such liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution to its Stockholders shall be insufficient to pay the holders of Series A Preferred Stocks the full amount to which they shall be entitled under the present Article, the holders of Series A Preferred Stocks shall share ratably in any distribution of the assets available for distribution in proportion to the respective amounts which would otherwise be payable in respect of the stocks held by them upon such distribution if all amounts payable on or with respect to such stocks were paid in full, and no assets shall be distributed to the holders of Ordinary Stocks.

17.4 Payments to Ordinary Stockholders.

After the payment to the holders of Series B Preferred Stocks and Series A Preferred Stocks of the full preferential amounts specified above, the entire remaining assets of the Company legally available for distribution by the Company shall be distributed pro rata among the holders of the Ordinary Stocks in proportion to the number of Stocks held by them.

Art. 18. Deemed liquidation event. Each of the following events shall be considered a “Deemed Liquidation Event” unless the holders of a majority of the Series B Preferred Stocks elect otherwise by written notice sent to the Company at least ten (10) days prior to the effective date of any such event:

a) a merger or consolidation resulting in a Change of Control in which (i) the Company is a constituent party or (ii) a subsidiary of the Company is a constituent party and the Company issues Stocks of its Capital Stock pursuant to such merger or consolidation; and

b) the sale, exclusive license, transfer or assignment, in a single transaction or series of related transactions, by the Company of all or substantially all the assets of the Company and its subsidiaries taken as a whole, except where such sale, transfer or assignment is to a wholly owned subsidiary of the Company.

The Stockholders shall not cause the Company to effect a Deemed Liquidation Event referred to in Article 18,a),(i) unless the agreement or plan of merger or consolidation for such transaction provides that the consideration payable to the holders of the Series B Preferred Stocks shall be allocated among them in accordance with Article 17.2.

In the event of a Deemed Liquidation Event referred to in Article 18,a),(ii) or Article 18,b), if the Stockholders do not effect a dissolution of the Company under the ninety (90) days after such Deemed Liquidation Event, then (i) the Company shall send a written notice to each holder of Series B Preferred Stocks no later than the 90th day after the Deemed Liquidation Event advising such holders of their right to require the redemption of such Series B Preferred Stocks, and (ii) if the holders of at least a majority of the Series B Preferred Stocks so request to the Stockholders not later than one hundred twenty (120) days after such Deemed Liquidation Event, the Stockholders shall cause to use the consideration received by the Company for such Deemed Liquidation Event (net of any retained liabilities associated with the assets sold or technology licensed, as determined in good faith by the Board), together with any other assets of the Company available for distribution to its Stockholders, all to the extent permitted by the Law (the “Available Proceeds”), on the 150th day after such Deemed Liquidation Event, to redeem all outstanding Series B Preferred Stocks at a price per Stock equal to the Series B Liquidation Amount.

Notwithstanding the foregoing, in the event of a redemption pursuant to the preceding sentence, if the Available Proceeds are not sufficient to redeem all outstanding Series B Preferred Stocks, (i) the Series B Preferred Stocks will be ratably redeemed on a pari passu basis to the fullest extent of such Available Proceeds, based on the respective amounts which would otherwise be payable in respect of the Stocks to be redeemed if the Available Proceeds were sufficient to redeem all such Stocks, and (ii) the remaining Stocks will be redeemed as soon as practicable once the Company has funds legally available therefor.

Prior to the distribution or redemption provided for above, the Company shall not expend or dissipate the consideration received for such Deemed Liquidation Event, except to discharge expenses incurred in connection with such Deemed Liquidation Event.

Art. 19. Reference to the law. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the Law.

Art. 20. Definitions. The capitalized terms used in these Articles shall have the following meaning (words importing the singular shall include the plural and vice versa):

20.1. “Affiliate” means, with respect to any specified Person, any other Person who, directly or indirectly, controls, is controlled by, or is under common control with such Person. The term “control” means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a Person, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise. The term Affiliate includes, without limitation, any general partner, managing member, officer or director of such Person or any venture capital fund now or hereafter existing that is controlled by one or more general partners or managing members of, or stocks the same management company with, such Person.

20.2. “Articles” means the articles of association of the Company.

20.3. “Board” means the board of directors of the Company.

20.4. “Capital Stock” means (a) Ordinary Stocks and Preferred Stocks (whether now outstanding or hereafter issued in any context), (b) Ordinary Stocks issued or issuable upon conversion of Preferred Stocks and (c) Ordinary Stocks issued or issuable upon exercise or conversion, as applicable, of stock options, warrants or other convertible securities of the Company, in each case now owned or subsequently acquired by any Stockholder, or their respective successors or permitted transferees or assignees.

20.5. “Change of Control” means any assignment, sale, offer to sell, pledge, mortgage, hypothecation, encumbrance, disposition of or any other like transfer or encumbering of equity securities of the Company by one or more Stockholders, in one transaction or a series of related transactions, to one or more Persons under circumstances in which the holders of a majority of the voting power of the Company immediately prior to such transactions (in the case of a series of related transactions, the first of such transactions), own less than 50% in voting power of the outstanding Stocks immediately following such transactions.

20.6. “Conversion Price” shall mean one hundred twenty-five US Dollars and fifty-one Cents (USD 125.51) per stock for the Series A Preferred Stocks and one thousand one hundred ninety-four US Dollars and thirty-one Cents (USD

1,194.31) per stock for the Series B Preferred Stocks (in each case, subject to appropriate adjustment in the event of any Recapitalization Event or pursuant to Article 5.7.8).

20.7. "Director" means a director of the Company.

20.8. "Exempted Securities" shall mean the following: (a) Ordinary Stocks issuable upon conversion of any of the Preferred Stocks, (b) Stocks issued further to a dividend distribution; (c) Ordinary Stocks issued or issuable in an IPO pursuant to which all outstanding Preferred Stocks is automatically converted into Ordinary Stocks; (d) up to a maximum of 2,370 Ordinary Stocks, options, or restricted stock units with a value per unit based on the value of one Ordinary Stock in a Deemed Liquidation Event, in each case issuable to employees or directors of, or consultants or advisors to, the Company or any of its subsidiaries pursuant the incentive plan already executed by the Company prior to the publication date of the present notarial deed in the Luxembourg official gazette, or other plan, agreement or arrangement approved by the Company, (e) Ordinary Stocks, options or convertible securities issued or issuable that are approved by the holders of at least a majority of the Series B Preferred Stocks

20.9. "Financial Year" means the accounting year of the Company.

20.10. "IFRS" means the International Financial Reporting Standards (IFRS) developed by the International Accounting Standards Board (IASB).

20.11. "IPO" means the Company's first underwritten public offering of its Ordinary Stocks under the Securities Act or similar securities laws outside of the United States.

20.12. "New Securities" means, collectively, authorized equity securities of the Company, as well as rights, options, or warrants to purchase such equity securities, or securities of any type whatsoever that are, or may become, convertible or exchangeable into or exercisable for such authorized equity securities (including authorized Ordinary Stocks or authorized Preferred Stocks, options or debt that is convertible or exchangeable into authorized equity securities or that include an equity component, such as an "equity" kicker, including any hybrid security).

20.13. "Ordinary Stocks" means the Company's ordinary stocks.

20.14. "Original Issue Price" means the Series A Original Issue Price for the Series A Preferred Stocks, and the Series B Original Issue Price for the Series B Preferred Stocks.

20.15. "Person" means any individual, corporation, partnership, trust, limited liability company, association or other entity.

20.16. "Preferred Stocks" means, collectively, all series of the Company's preferred stocks, i.e., the Series A Preferred Stocks and Series B Preferred Stocks.

20.17. "Recapitalization Event" means any stock dividend, stock split, combination or other similar recapitalization event.

20.18. "Securities Act" means the United States Securities Act of 1933, as amended, and the rules and regulations promulgated thereunder.

20.19. "Series A Liquidation Amount" means the Series A Original Issue Price plus such amount per stock as would have been payable had all Series A Preferred Stocks been converted into Ordinary Stocks immediately prior to such liquidation, dissolution, winding up or Deemed Liquidation Event minus the nominal value of the Series A Preferred Stocks (previously reimbursed pursuant to the Article 17.1).

20.20. "Series A Original Issue Price" means one hundred twenty-five US Dollars and fifty-one Cents (USD 125.51) per Series A Preferred Stock, i.e., consisting of the aggregate nominal value of Series A Preferred Stocks together with the share premium attached to the said Series A Preferred Stocks and paid at the subscription of the Series A Preferred Stocks, subject to appropriate adjustment in the event of any Recapitalization Event with respect to the Series A Preferred Stocks.

20.21. "Series A Preferred Stocks" means the Company's Series A preferred stocks.

20.22. "Series B Liquidation Amount" means the greater of (i) the sum of (a) the Series B Original Issue Price plus (b) all declared but unpaid dividends, if any, on such Series B Preferred Stocks, minus (c) the nominal value of the Series B Preferred Stocks (previously reimbursed pursuant to the Article 17.1) and (ii) such amount per Stock as would have been payable had all Series B Preferred Stocks been converted into Ordinary Stocks immediately prior to such liquidation, dissolution, winding up or Deemed Liquidation Event minus the nominal value of the Series B Preferred Stocks (previously reimbursed pursuant to the Article 17.1).

20.23. "Series B Original Issue Price" means one thousand one hundred ninety-four US Dollars and thirty-one Cents (USD 1,194.31) per Series B Preferred Stock, i.e., consisting of the aggregate nominal value of Series B Preferred Stocks together with the share premium attached to the said Series B Preferred Stocks and paid at the subscription of the Series B Preferred Stocks, subject to appropriate adjustment in the event of any Recapitalization Event with respect to the Series B Preferred Stocks.

20.24. "Series B Preferred Stocks" means the Company's Series B preferred stocks.

20.25. "Stockholder" means a holder of Stocks.

20.26. "Stocks" mean, collectively, all the Ordinary Stocks and all series of Preferred Stocks, having the rights and obligations specified in these Articles.

Sixth resolution

The general meeting, including the appearing parties having subscribed to the New Series B Preferred Stocks pursuant to the fourth resolution, resolve to appoint the following individuals as directors of the Company for a period of six (6) years as from the date hereof:

- Diego Pablo SEREBRISKY, born on May 12, 1969, in Buenos Aires, Argentina, with professional address at Calle 127ABIS 15-84, apto 303, Bogota, Colombia;
- Hernan Jorge KAZAH, born on September 18, 1970, in Buenos Aires, Argentina, with professional address at De la Vicuña 24, CP 1670, Tigre, Buenos Aires, Argentina;
- Jorge César GRAD, born on June 1, 1951, in Córdoba, Argentina, with professional address at 3 de Febrero 2811, Ciudad de Buenos Aires, C1429BFA, Argentina.

There being no further business, the meeting is terminated.

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation and on the request of the same appearing parties in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, the said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «TECHNISYS S.A.», société anonyme (ci-après la «Société»), ayant son siège social au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, en processus d'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et convertie en une société anonyme luxembourgeoise par un acte reçu par Maître Kessler, précité, en date du 2 septembre 2014, non encore publié au Mémorial, Recueil Spécial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sophie HENRYON, employée privée, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg (ci-après le «Président»),

qui désigne Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg, comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée choisit Madame Brigitte MARTIN, employée privée, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg comme scrutateur de l'assemblée.

Le Président a déclaré et a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le capital social de la Société a un montant actuel de cinquante mille cinq cent quatre US Dollars (USD 50.504), représenté par quarante-deux mille cinq cent trente-cinq (42.535) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, et par sept mille neuf cent soixante-neuf (7.969) Actions Préférentielles de Séries A d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. Tel qu'il résulte de la liste de présence, toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale et les actionnaires déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée et ont accepté de renoncer aux formalités de convocation afin que l'assemblée puisse délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Considérer la création d'«Actions Préférentielles de Séries B» ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, et ayant les droits et obligations décrites dans les statuts de la Société devant être approuvés au point 5 ci-dessous;

2. Considérer (i) autoriser le conseil d'administration de la Société, pour une période de cinq (5) ans, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit de la Société jusqu'à un montant total de quatre-vingt-onze mille sept cent soixante-

quinze US Dollars (USD 91.775) (le «Capital Autorisé»), (ii) autoriser le conseil d'administration de la Société, pour une période de cinq (5) ans, à lever ou restreindre le droit de préemption légal des actionnaires de la Société (droit préférentiel de souscription) lors de l'émission de nouvelles actions de la Société dans les limites du Capital Autorisé ou la conversion d'actions préférentielles de la Société en actions ordinaires de la Société dans les limites du Capital Autorisé, (iii) autoriser le conseil d'administration de la Société, pour une période de cinq (5) ans, lors de l'émission d'actions dans les limites du Capital Autorisé, de ne pas lever ou limiter le droit à des actionnaires de la Société sur les actions futures énoncé à l'Article 5.6.1 des statuts de la Société devant être approuvés au point 5 ci-dessous, sauf pour les cas prévus à l'Article 5.6.2. des statuts de la Société devant être approuvés au point 5 ci-dessous, et (iv) l'approbation du rapport écrit des administrateurs de la Société (le «Rapport des Administrateurs») concernant le Capital Autorisé soumis à l'approbation de l'assemblée générale conformément à l'Article 32-3 (5) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

3. Considérer l'augmentation de capital de la Société à concurrence de treize mille huit cent six US Dollars (USD 13.806) par l'émission de treize mille huit cent six (13.806) Actions Préférentielles de Séries B d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune (les «Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B»), avec une prime d'émission de Séries B d'un montant de douze millions huit cent quatre-vingt mille six cent trente-quatre US Dollars (USD 12.880.634) (la «Prime d'Emission de Séries B»);

4. Considérer la souscription totale des Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à la Prime d'Emission de Séries B, libérées entièrement au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de douze millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quarante US Dollars (USD 12.894.440), suite à la levée par les actionnaires actuels de la Société de leur droit préférentiel de souscription, de la manière suivante:

i. Considérer la souscription de ALTA VENTURES MEXICO FUND I, L.P., une société en commandite constituée en vertu des lois de l'État d'Ontario, Canada, ayant son siège social au 100 King Street West 4400, Toronto, Ontario, M5X1B1, Canada, et enregistré avec le numéro d'identification fiscale canadienne: 20-0246312, à quatre mille deux cent quatre-vingt-trois (4.283) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de trois millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent vingt-six US Dollars (USD 3.995.926) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de quatre millions deux cent neuf US Dollars (USD 4.000.209);

ii. Considérer la souscription de KASZEK VENTURES II, L.P., une société en commandite exemptée constituée en vertu des lois des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships sous N. CB-73355, ayant son siège social au c/o Campbell's Corporate Services Limited, Floor 4, Willow House, Cricket Square, PO Box 268, Grand Cayman KY1-1104, Iles Caïmans, à mille cinq cent quatorze (1.514) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant d'un million quatre cent douze mille cinq cent vingt-deux US Dollars (USD 1.412.522) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant d'un million quatre cent quatorze mille trente-six US Dollars (USD 1.414.036);

iii. Considérer la souscription de KASZEK VENTURES II-A L.P., une société en commandite exemptée constituée en vertu des lois des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships sous N. CB-73447, ayant son siège social au c/o Campbell's Corporate Services Limited, Floor 4, Willow House, Cricket Square, PO Box 268, Grand Cayman KY1-1104, Iles Caïmans, à mille quatre cent douze (1.412) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant d'un million trois cent dix-sept mille trois cent cinquante-neuf US Dollars (USD 1.317.359) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant d'un million trois cent dix-huit mille sept cent soixante-et-onze US Dollars (USD 1.318.771);

iv. Considérer la souscription de KASZEK VENTURES II-B L.P., une société en commandite exemptée constituée en vertu des lois des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships sous N. CB-73448, ayant son siège social au c/o Campbell's Corporate Services Limited, Floor 4, Willow House, Cricket Square, PO Box 268, Grand Cayman KY1-1104, Iles Caïmans, à mille trois cent cinquante-sept (1.357) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant d'un million deux cent soixante-six mille quarante-cinq US Dollars (USD 1.266.045) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant d'un million deux cent soixante-sept mille quatre cent deux US Dollars (USD 1.267.402);

v. Considérer la souscription de INTEL CAPITAL CORPORATION, une société dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209, Orange, New Castle, Delaware, 19801, États-Unis d'Amérique, et enregistré auprès du Secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro 6845636, à quatre mille deux cent quatre-vingt-trois (4.283) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de trois millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent vingt-six US Dollars (USD 3.995.926) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de quatre millions deux cent neuf US Dollars (USD 4.000.209);

vi. Considérer la souscription de ENDEAVOR CATALYST INC., une société sans but lucratif dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 900 Broadway Street, Suite 301, New York, New York 10003, États-Unis d'Amérique, et enregistré auprès du Secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro 5040711, à soixante-neuf (69) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze US Dollars (USD

64.375) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de soixante-quatre mille quatre cent quarante-quatre US Dollars (USD 64.444);

vii. Considérer la souscription de ENDEAVOR CATALYST I, L.P., une société en commandite dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 900 Broadway Street, Suite 301, New York, New York 10003, États-Unis d'Amérique, et enregistré auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5343284, à quatre cent soixante-six (466) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de quatre cent trente-quatre mille sept cent soixante-six US Dollars (USD 434.766) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-deux US Dollars (USD 435.232);

viii. Considérer la souscription de HOLDINVEST TECHNOLOGY FUND, LLC, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 901 N Market Street, Ste 705, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le matricule 4464950, à quatre cent vingt-deux (422) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent quinze US Dollars (USD 393.715) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de trois cent quatre-vingt-quatorze mille cent trente-sept US Dollars (USD 394.137);

5. Considérer la modification, reformulation et renumérotation intégrale des statuts de la Société en ce compris le objet social de la Société auquel le contenu suivant serait donné:

«L'objet de la Société consiste en la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations. La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter ou prêter sous quelque forme que ce soit, en particulier, mais sans limitation, par la conclusion de contrats de crédit et procéder à l'émission d'obligations, de titres d'emprunt ou de tout autre type de titre de créance, convertible ou non.

La Société peut procéder à l'émission de tous types d'actions, sûretés ou garanties rachetables ou non.

La Société pourra en outre hypothéquer, nantir ou grever tout ou partie de ses actifs. Elle peut également accorder tout type de garanties et de sûretés en faveur de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales et/ou société(s) parente(s), sociétés affiliées ou toutes autres sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

D'une manière générale, elle pourra prêter assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle, technique ou financière, liées directement ou indirectement à ce qui précède, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.»;

6. Considérer la nomination des individus suivants en tant qu'administrateur de la Société pour une période de 6 ans:

- Diego Pablo SEREBRISKY, né le 12 mai 1969, à Buenos Aires, Argentine, résidant professionnellement au Calle 127ABIS 15-84, apt 303, Bogota, Colombie;

- Hernan Jorge KAZAH, né le 18 septembre 1970, à Buenos Aires, Argentine, résidant professionnellement au De la Vicuña 24, CP 1670, Tigre, Buenos Aires, Argentine;

- Jorge César GRAD, né le 1 juin 1951, à Córdoba, Argentine, résidant professionnellement au 3 de Febrero 2811, Ciudad de Buenos Aires, C1429BFA, Argentine;

7. Divers.

Que, sur base de l'ordre du jour, les actionnaires de la Société, ayant renoncés à la période de convocation, prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé de créer les «Actions Préférentielles de Séries B» ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, et ayant les droits et obligations décrites dans les statuts de la Sociétés tels que modifiés par la cinquième résolution ci-dessous.

Deuxième résolution

Après avoir soigneusement examiné le Rapport des Administrateurs, l'assemblée générale a décidé de:

(i) autoriser le conseil d'administration de la Société, pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte notarié au journal officiel du Luxembourg, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit de la Société jusqu'au montant total du Capital Autorisé,

(ii) autoriser le conseil d'administration de la Société, pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte notarié au journal officiel du Luxembourg, à lever ou restreindre le droit de préemption légal des actionnaires de la Société (droit préférentiel de souscription) lors de l'émission de nouvelles actions de la Société dans les

limites du Capital Autorisé ou la conversion d'actions préférentielles de la Société en actions ordinaires de la Société dans les limites du Capital Autorisé,

(iii) autoriser le conseil d'administration de la Société, pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte notarié au journal officiel du Luxembourg, lors de l'émission d'actions dans les limites du Capital Autorisé, de ne pas lever ou limiter le droit à des actionnaires de la Société sur les actions futures énoncé à l'Article 5.6.1 tels que modifiés par la cinquième résolution ci-dessous, sauf pour les cas prévus à l'Article 5.6.2. tels que modifiés par la cinquième résolution ci-dessous, et

(iv) approuver le Rapport des Administrateurs concernant le Capital Autorisé conformément à l'Article 32-3 (5) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de treize mille huit cent six US Dollars (USD 13.806) afin de l'augmenter de son montant actuel de cinquante mille cinq cent quatre US Dollars (USD 50.504) à soixante-quatre mille trois cent dix US Dollars (USD 64.310) par l'émission des Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B avec la Prime d'Emission de Séries B.

Quatrième résolution

Suite à la levée par les actionnaires actuels de la Société de leur droit préférentiel de souscription, l'assemblée générale a décidé d'accepter que l'augmentation de capital de la Société soit souscrite comme suit:

Intervention - Souscription - Paiement

Ont comparu,

ALTA VENTURES MEXICO FUND I, L.P., prénommé, KASZEK VENTURES II, L.P., prénommé, KASZEK VENTURES II-A L.P., prénommé, KASZEK VENTURES II-B L.P., prénommé, INTEL CAPITAL CORPORATION, prénommé, ENDEAVORCATALYST INC., prénommé, ENDEAVOR CATALYST I, L.P., prénommé, et HOLDINVEST TECHNOLOGY FUND, LLC, prénommé, tous représentés par leur mandataire tel qu'indiqué dans la liste de présence.

- ALTA VENTURES MEXICO FUND I, L.P., prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à quatre mille deux cent quatre-vingt-trois (4.283) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de trois millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent vingt-six US Dollars (USD 3.995.926) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de quatre millions deux cent neuf US Dollars (USD 4.000.209);

- KASZEK VENTURES II, L.P., prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à mille cinq cent quatorze (1.514) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant d'un million quatre cent douze mille cinq cent vingt-deux US Dollars (USD 1.412.522) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant d'un million quatre cent quatorze mille trente-six US Dollars (USD 1.414.036);

- KASZEK VENTURES II-A L.P., prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à mille quatre cent douze (1.412) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant d'un million trois cent dix-sept mille trois cent cinquante-neuf US Dollars (USD 1.317.359) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant d'un million trois cent dix-huit mille sept cent soixante-et-onze US Dollars (USD 1.318.771);

- KASZEK VENTURES II-B L.P., prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à mille trois cent cinquante-sept (1.357) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant d'un million deux cent soixante-six mille quarante-cinq US Dollars (USD 1.266.045) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant d'un million deux cent soixante-sept mille quatre cent deux US Dollars (USD 1.267.402);

- INTEL CAPITAL CORPORATION, prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à quatre mille deux cent quatre-vingt-trois (4.283) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de trois millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent vingt-six US Dollars (USD 3.995.926) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de quatre millions deux cent neuf US Dollars (USD 4.000.209);

- ENDEAVOR CATALYST INC., prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à soixante-neuf (69) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze US Dollars (USD 64.375) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de soixante-quatre mille quatre cent quarante-quatre US Dollars (USD 64.444);

- ENDEAVOR CATALYST I, L.P., prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à quatre cent soixante-six (466) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de quatre cent trente-quatre mille sept cent soixante-six US Dollars (USD 434.766) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-deux US Dollars (USD 435.232);

- HOLDINVEST TECHNOLOGY FUND, LLC, prénommé, déclare, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à quatre cent vingt-deux (422) Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B ainsi qu'à une Prime d'Emission de Séries B pour un montant de trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent quinze US Dollars (USD 393.715) entièrement libérées au moyen d'un paiement en espèce d'un montant de trois cent quatre-vingt-quatorze mille cent trente-sept US Dollars (USD 394.137);

Preuve des fonds virés relatifs aux apports en espèces ci-dessus a été délivrée au notaire soussigné par la remise d'une copie du certificat de blocage de fonds émis par la banque détenant les comptes de la Société.

Le notaire soussigné a accepté cette preuve et l'a considérée comme suffisante afin de prouver que les fonds relatifs aux apports en espèces ci-dessus ont effectivement été virés sur les comptes de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, comprenant les parties comparaisantes ayant souscrit aux Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B, conformément à la quatrième résolution, a décidé de modifier et de reformuler et renuméroter intégralement les statuts de la Société qui ont la teneur suivante:

Art. 1^{er} . Forme sociale - Dénomination. Il est formé, entre la personne ci-avant désignée et toutes celles qui deviendront par la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme (ci-après la «Société») sous la dénomination de "TECHNISYS S.A.".

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société consiste en la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations.

La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter ou prêter sous quelque forme que ce soit, en particulier, mais sans limitation, par la conclusion de contrats de crédit et procéder à l'émission d'obligations, de titres d'emprunt ou de tout autre type de titre de créance, convertible ou non.

La Société peut procéder à l'émission de tous types d'actions, sûretés ou garanties rachetables ou non.

La Société pourra en outre hypothéquer, nantir ou grever tout ou partie de ses actifs. Elle peut également accorder tout type de garanties et de sûretés en faveur de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales et/ou société(s) parente(s), sociétés affiliées ou toutes autres sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

D'une manière générale, elle pourra prêter assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle, technique ou financière, liées directement ou indirectement à ce qui précède, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée dans la commune de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil d'Administration.

Art. 5. Capital - Actions - Certificats d'actions.

5.1 - Capital social souscrit

Le Capital Social est fixé à soixante-quatre mille trois cent dix US Dollars (USD 64.310) représenté par quarante-deux mille cinq cent trente-cinq (42.535) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, par sept mille neuf cent soixante-neuf (7.969) Actions Préférentielles de Séries A d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, par treize mille huit cent six (13.806) Actions Préférentielles de Séries B d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, entièrement libérées.

Dans le cas où et aussi longtemps que toutes les Actions sont détenues par un seul Actionnaire, la Société est une société unipersonnelle.

5.2 - Capital Social Autorisé

Le Capital Social autorisé et non émis de la Société est fixé à quatre-vingt-onze mille sept cent soixante-quinze US Dollars (USD 91.775) (le «Capital Social Autorisé»).

Le Capital Social Autorisé est divisé en (i) soixante-dix mille (70.000) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, (ii) sept mille neuf cent soixante-neuf (7.969) Actions Préférentielles de Séries A d'une valeur

nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune, par treize mille huit cent six (13.806) Actions Préférentielles de Séries B d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune (collectivement désignées comme les «Actions Autorisées»).

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période débutant à compter de la date de publication du présent acte notarié dans le journal officiel du Luxembourg et se terminant cinq (5) années après cette publication, d'émettre, conformément aux Statuts, en une ou plusieurs fois, dans les limites du Capital Autorisé, tout ou partie des Actions Autorisées d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune.

Après chaque augmentation de Capital Social réalisée par le Conseil d'Administration dans le cadre du Capital Autorisé, les articles 5.1 et 5.2 doivent être modifiés en conséquence.

Le droit de préemption des Actionnaires conformément à l'Article 32-3 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), peut être levé par le Conseil d'Administration dans le cadre de l'émission de nouvelles Actions dans les limites du Capital Autorisé ou de la conversion des Actions Préférentielles en Actions Ordinaires dans les limites du Capital Autorisé.

Lors de l'émission d'Actions dans les limites du Capital Autorisé, le Conseil d'Administration ne peut lever ou limiter le droit des Actionnaires aux futures actions prévu à l'Article 5.6.1 ci-après, sauf dans les cas prévus par l'Article 5.6.2 ci-après.

5.3 - Enregistrement des Actions

Les Actions doivent être émises et restent sous la forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont inscrites dans le registre des actionnaires de la Société comme le propriétaire de ces Actions.

La Société satisfera la demande d'une personne inscrite dans le registre des actionnaires de la Société à lui émettre un certificat relatif aux Actions enregistrées sous le nom de cette personne.

5.4 - Prime d'émission

Les Actions Ordinaires, les Actions Préférentielles de Séries A et les Actions Préférentielles de Séries B peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, soumises aux obligations légales et aux dispositions des présents Statuts.

Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des Actions Ordinaires restera attaché aux Actions Ordinaires et sera dénommé «Compte de Prime d'Emission des Actions Ordinaires».

Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des Actions Préférentielles de Séries A restera attaché aux Actions Préférentielles de Séries A et sera dénommé «Compte de Prime d'Emission des Actions Préférentielles de Séries A».

Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des Actions Préférentielles de Séries B restera attaché aux Actions Préférentielles de Séries B et sera dénommé «Compte de Prime d'Emission des Actions Préférentielles de Séries B».

5.5 - Indivisibilité des actions

Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par Action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

5.6 - Droit Préférentiel de Souscription

5.6.1 - Droit Préférentiel de Souscription des Actionnaires

Si la Société propose d'offrir ou vendre de Nouveaux Titres, la Société doit d'abord offrir ces Nouveaux Titres à chaque Actionnaire.

Chaque Actionnaire peut choisir d'acheter ou acquérir autrement ces Nouveaux Titres jusqu'à une portion égale à la proportion d'Actions Ordinaires émises et détenues, ou pouvant être émises (directement ou indirectement) lors de la conversion et/ou l'exercice, le cas échéant, des Actions Préférentielles, des options d'achat, bons de souscription ou autres titres de capital de la Société convertible en Actions du Capital Social, par rapport au total des Actions Ordinaires émises, en supposant une conversion complète et/ou de l'exercice, le cas échéant, de toutes les Actions Préférentielles, et des options d'achat, bons de souscription et autres titres de participation de la Société convertible en Actions du Capital Social. La Société doit promptement notifier chaque Actionnaire qui décide d'acheter ou d'acquérir toutes les actions qui lui sont disponibles (chacun, un «Actionnaire Exerçant son Droit Préférentiel») si un autre Actionnaire à décider de ne pas faire de même. Chaque Actionnaire Exerçant son Droit Préférentiel peut décider d'acheter ou d'acquérir, en plus du nombre d'Actions visées ci-dessus, jusqu'à la portion de Nouveaux Titres pour lesquels des Actionnaires n'ont pas usé de leur droit préférentiel de souscription, qui est égale à la proportion d'Actions Ordinaires émises et détenues, ou pouvant être émises (directement ou indirectement) lors de la conversion et/ou l'exercice, le cas échéant, des Actions Préférentielles détenues, par les Actionnaires Exerçants leur Droit Préférentiel par rapport aux Actions Ordinaires émises et détenues, ou pouvant être émises (directement ou indirectement) lors de la conversion et/ou l'exercice, le cas échéant, des Actions Préférentielles détenues, par tous les Actionnaires Exerçants leur Droit Préférentiel qui souhaitent acheter ces Actions.

Si tous les Nouveaux Titres n'ont pas fait l'objet de l'usage du droit préférentiel de souscription prévu ci-dessus, la Société peut, au cours d'une période de quatre-vingt-dix (90) jours, offrir et vendre la partie restante de ces Nouveaux Titres à toute Personne, et à des conditions pas plus favorables pour l'acquéreur que celles données aux Actionnaires,

et aussi longtemps que ce souscripteur se soit engagé par écrit à respecter tout pacte d'actionnaires existant relatif aux Actions. Si la Société ne conclut pas un accord pour la vente des Nouveaux Titres dans ce délai, ces Nouveaux Titres ne seront pas offerts avant de les avoir à nouveau proposés aux Actionnaires.

Le droit préférentiel de souscription du présent Article 6.1 ne s'applique pas: (i) aux Titres Exonérés, et (ii) Actions Ordinaires émises lors d'une Introduction en Bourse.

5.6.2 - Exception au Droit Préférentiel de Souscription des Actionnaires

Le présent Article 6.1 ne s'applique pas à partir de: (i) immédiatement avant l'Introduction en Bourse, (ii) lorsque la Société devient soumise aux obligations d'information périodique par une commission de change de valeurs mobilières ayant compétence sur la Société, (iii) une conversion conformément à l'Article 5.7, et (iv) la mise en oeuvre d'un Evénement de Liquidation Présumée.

5.7 - Anti Dilution et Droits de Conversion

Les détenteurs d'Actions Préférentielles ont un droit de conversion dans les conditions prévues ci-après.

5.7.1 Taux de Conversion.

Le nombre d'Actions Ordinaires pour laquelle chaque Action Préférentielle peut être convertie est déterminé en divisant le Prix d'Emission Initial pour ladite série d'Actions Préférentielles par le Prix de Conversion de cette série. Le nombre d'Actions Ordinaires pour laquelle chaque Action Préférentielle d'une série peut être converti est ci-après dénommé le «Taux de Conversion». Le Taux de Conversion pour les Actions Préférentielles de Séries A et les Actions Préférentielles de Séries B est de 1:1 (sous réserve d'ajustement approprié en vertu de l'Article 5.7.8). Si les Actions Préférentielles sont converties à un moment où le Prix de Conversion est égal au Prix d'Emission Initial, c'est à dire lorsque le Taux de Conversion est de 1:1, chaque Action Préférentielle convertie sera reclassifiée en une Action Ordinaire. Dans le cas où les Actions Préférentielles sont converties avec un Prix de Conversion inférieur au Prix d'Emission Initial résultant d'un ajustement de Prix de Conversion conformément à l'Article 5.7.8, chaque Action Préférentielle sera reclassifiée en une Action Ordinaire et des Actions Ordinaires supplémentaires seront émises du Capital Autorisé et libérée par prélèvement du compte de prime d'émission de la série pertinente d'Action Préférentielle, à condition toutefois que la Société ait une valeur nette positive et des fonds suffisants pour une distribution.

5.7.2 Droit de Conversion.

Chaque Action Préférentielle est convertible à tout moment, au gré de son détenteur, en un nombre d'Actions Ordinaires déterminé en divisant le Prix d'Emission Initial pour ladite série d'Actions Préférentielles par le Prix de Conversion de cette série. Suite à toute diminution ou augmentation du Prix de Conversion pour une série d'Actions Préférentielles, le Taux de Conversion pour cette série doit être augmentée ou diminuée en conséquence.

5.7.3 Demande de Conversion.

Le détenteur d'Actions Préférentielles peut convertir les d'Actions Préférentielles en Actions Ordinaires entièrement libérées au Taux de Conversion en vigueur pour de telles Actions (i) immédiatement avant la clôture de l'engagement ferme d'introduction en bourse en vertu d'une déclaration d'enregistrement, couvrant l'offre et la vente d'Actions Ordinaires de la Société, à condition que le prix d'offre par action ne soit pas de moins de trois mille cinq cent quatre-vingt-deux US Dollars et quatre-vingt-treize Cents (USD 3,582.93) (sous réserve d'ajustement approprié dans le cas d'un Evénement de Recapitalisation) et le produit total brut de la Société (avant déduction des commissions et des frais des preneurs fermes) ne soit pas de moins de vingt millions US Dollars (USD 20.000.000), ou (ii) (A) par rapport aux seules Actions Préférentielles de Séries A, à la demande d'une telle conversion des détenteurs de la majorité des Actions Préférentielles de Séries A, ou (B) par rapport aux seules Actions Préférentielles de Séries B, à la demande d'une telle conversion des détenteurs de la majorité des Actions Préférentielles de Séries B.

5.7.4 Mécanismes de Conversion.

Aucune fraction d'Action Ordinaire n'est émise lors de la conversion d'Actions Préférentielles. A la place de fraction d'Action, la Société payera le montant en espèces correspondant à cette fraction multiplié par la valeur de marché d'une Action Ordinaire tel que déterminé par le Conseil d'Administration. À cette fin, toutes les Actions Préférentielles étant converties par un détenteur d'Actions Préférentielles doivent être regroupées et tous les Actions Ordinaires devant être émises lors de la conversion seront regroupées, et toute fraction d'Action Ordinaire sera payée en espèces à ce détenteur. La Société payera au détenteur tout montant payable à la suite d'une conversion en Actions Ordinaires, plus tous les dividendes déclarés et impayés sur les Actions Préférentielles converties.

5.7.5 Ajustements pour les divisions ou conglomérats d'Actions Ordinaires.

Dans le cas où des Actions Ordinaires doivent être divisées (par division, par le versement d'un dividende en actions ou autrement), en un plus grand nombre d'Actions Ordinaires, le Prix de Conversion de chaque série d'Actions Préférentielles en vigueur immédiatement avant cette division doit, concomitamment avec une telle division, être proportionnellement diminué. Dans le cas où les Actions Ordinaires doivent être combinées (par reclassement ou autre) en un nombre inférieur d'Actions Ordinaires, les Prix de Conversion avant cette combinaison doivent, concomitamment avec une telle combinaison, être proportionnellement augmentés.

5.7.6 Ajustements pour les divisions ou conglomérats d'Actions Préférentielles.

Dans le cas où des Actions Préférentielles ou une série d'Actions Préférentielles doivent être divisées (par division, par le versement d'un dividende en actions ou autrement), en un plus grand nombre d'Actions Préférentielles, le Prix de

Conversion de ladite série d'Actions Préférentielles en vigueur immédiatement avant cette division doit, concomitamment avec une telle division, être proportionnellement diminué. Dans le cas où les Actions Préférentielles ou une série d'Actions Préférentielles doivent être combinées (par reclassement ou autre) en un nombre inférieur d'Actions Préférentielles, le Prix de Conversion de ladite série avant cette combinaison doit, concomitamment avec une telle combinaison, être proportionnellement augmenté.

5.7.7 Ajustements de reclassement, d'échange et de substitution.

Si les Actions Ordinaires pouvant être émises à la conversion des Actions Préférentielles doivent être modifiées dans le même ou un nombre différent d'actions d'une autre série d'Action, alors au lieu du nombre d'Actions Ordinaires dont les détenteurs auraient autrement été en droit de recevoir chaque détenteur de ces Actions Préférentielles a le droit par la suite de convertir ces Actions Préférentielles en un nombre d'Actions de cette autre série d'Action qu'un détenteur du nombre d'Actions Ordinaires émises lors de la conversion de cette série d'Actions Préférentielles dont il aurait eu droit immédiatement avant ce changement.

5.7.8 Ajustements du Prix de Conversion suite aux Questions de Dilution.

5.7.8.1 Définitions Spéciales.

Aux fins du présent Article 5.7.8, les définitions suivantes s'appliquent:

(a) «Option» désigne les droits, options ou bons de souscription, d'achat ou autre droit d'acquérir des Actions Ordinaires ou des Titres Convertibles.

(b) «Date d'Emission Initiale de Séries B» désigne la date à laquelle la première Action Préférentielle de Séries B a été émise.

(c) «Titres Convertibles» désigne tous titres de créance, actions ou autres titres, directement ou indirectement convertibles ou échangeables en Actions Ordinaires, à l'exclusion des Options.

(d) «Actions Ordinaires Supplémentaires» désigne toutes les Actions Ordinaires émises, ou, conformément à l'Article 5.7.8.3, réputées émises par la Société après la Date d'Emission Initiale de Séries B, à l'exception des Titres Exonérés.

5.7.8.2 Aucun Ajustement de Prix de Conversion.

Aucun ajustement du Prix de Conversion d'une série d'Actions Préférentielles ne doit être fait à la suite de l'émission ou d'une émission réputée d'Actions Ordinaires Supplémentaires si la Société reçoit une notification écrite, des détenteurs d'au moins une majorité des Actions Préférentielles alors en circulation, reconnaissant qu'un tel ajustement sera effectué à la suite de l'émission ou d'une émission réputée d'Actions Ordinaires Supplémentaires; toutefois, si cette renonciation ne renonce pas à l'ajustement alors applicable pour chaque Séries d'Actions Préférentielles visées, une telle renonciation est subordonnée au consentement écrit préalable des détenteurs d'au moins une majorité des Actions alors en circulation pour chaque Séries d'Actions Préférentielles (votant comme une seule catégorie distincte).

5.7.8.3 Emission Réputée d'Actions Ordinaires Supplémentaires.

(a) Si la Société à tout moment ou de temps à autre après la Date d'Emission Initiale de Séries B doit émettre des Options ou Titres Convertibles (à l'exclusion des Options ou des Titres Convertibles qui sont eux-mêmes des Titres Exonérés) ou doit fixer une date pour la détermination des détenteurs d'une catégorie de titres disposant du droit de recevoir de telles Options ou de Titres Convertibles, alors le nombre maximum d'Actions Ordinaires (comme indiqué dans le document s'y rattachant, en supposant que toutes les conditions à la faculté d'exercer, la convertibilité ou échangeabilité sont réunies, mais sans tenir compte de toute disposition contenue portant sur un ajustement ultérieur de ce nombre) pouvant être émises à l'exercice de ces Options ou, dans le cas de Titres Convertibles et Options connexes, la conversion ou l'échange de ces Titres Convertibles, est réputé être des Actions Ordinaires Supplémentaires émises au moment de cette émission ou, dans le cas où une telle date aurait été fixée, à compter de la fermeture des bureaux à la date d'enregistrement.

(b) Si les modalités de toute Option ou Titre Convertible, dont l'émission donne lieu à un ajustement du Prix de Conversion d'une Séries d'Actions Préférentielles conformément à l'Article 5.7.8.4, sont modifiées à la suite d'une modification de ces termes ou toute autre ajustement conformément aux dispositions de cette Option ou Titre Convertible (à l'exclusion des ajustements automatiques de ces dispositions conformément aux provisions portant sur l'anti-dilution ou des dispositions similaires de tout Option ou Titre Convertible) pour assurer soit (1) une augmentation ou une diminution du nombre d'Actions Ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice, la conversion et/ou l'échange d'une telle Option ou Titre Convertible ou (2) une augmentation ou une diminution de la contrepartie payable à la Société lors de cet exercice, conversion et/ou échange, alors, ayant effet lorsque cet augmentation ou diminution devient effective, le Prix de Conversion de chaque Séries d'Actions Préférentielles calculé sur base de l'émission initiale de cette Option ou Titre convertible (ou à une date déterminée à cet égard) doit être réajusté au Prix de Conversion tel qu'il aurait été obtenu si les modifications de ces dispositions avaient été en vigueur à la date d'émission initiale de cette Option ou Titre Convertible. Nonobstant ce qui précède, aucun réajustement en vertu de cette clause (b) n'a pour effet d'augmenter le Prix de Conversion d'une Séries d'Actions Préférentielles à un montant qui dépasse le montant le moins élevé parmi: (i) le Prix de Conversion applicable immédiatement avant l'ajustement initial fait à la suite de l'émission de cette Option ou Titre Convertible, ou (ii) le Prix de Conversion qui aurait résulté de toute émission d'Actions Ordinaires Supplémentaires (autres que les émissions supposées d'Actions Ordinaires Supplémentaires suite à l'émission de cette Option ou Titre Convertible) entre la date de l'ajustement initial et la date de réajustement.

(c) Si les termes de toute Option ou Titre Convertible (à l'exception des Options ou Titres Convertibles qui sont eux-mêmes des Titres Exonérés), dont l'émission n'a pas abouti à un ajustement du Prix de Conversion d'une Séries d'Actions Préférentielles par application de l'Article 5.7.8.4 (soit parce que la contrepartie par Action (déterminée conformément à l'Article 5.7.8.5) des Actions Ordinaires Supplémentaires était égale ou supérieure au Prix de Conversion alors en vigueur, ou parce qu'une telle Option ou Titre Convertible a été émis avant la Date d'Emission Initiale de Séries B), sont révisés après la Date d'Emission Initiale de Séries B à la suite d'une modification des termes ou tout autre ajustement conformément aux dispositions de cette Option ou Titre Convertible (à l'exclusion des ajustements automatiques de ces dispositions conformément aux provisions portant sur l'anti-dilution ou des dispositions similaires de tout Option ou Titre Convertible) ayant pour effet soit (1) une augmentation du nombre d'Actions Ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice, conversion ou échange d'une telle Option ou Titre Convertible, ou (2) une diminution dans la contrepartie payable à la Société lors de cet exercice, conversion ou échange, alors cette Option ou Titre Convertible, tel que modifié ou ajusté, et les potentielles Actions Ordinaires Supplémentaires (déterminées conformément à l'Article 5.7.8.3(a)) doivent être réputés avoir été émis lors de la date effective de cette augmentation ou diminution.

(d) À l'expiration ou à la résiliation d'une Option non exercée ou de Titre Convertible non convertis ou non échangés (ou une partie de celui-ci) qui aboutit (soit à compter de son émission initial soit de la révision de ses termes) à un ajustement du Prix de Conversion d'une Séries d'Actions Préférentielles conformément à l'Article 5.7.8.4, le Prix de Conversion est réajusté au Prix de Conversion qui aurait été obtenu si l'Option ou Titre Convertible (ou une partie de celui-ci) n'avait jamais été émis.

(e) Si le nombre d'Actions Ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice, conversion et/ou échange d'une Option ou Titre Convertible, ou la contrepartie payable à la Société lors de cet exercice, conversion et/ou échange, est calculable au moment où l'Option ou Titre Convertible est émis ou modifié, mais est sujet à ajustement basé sur des événements ultérieurs, tout ajustement du Prix de Conversion d'une Séries d'Actions Préférentielles conformément au présent Article 5.7.8.3 doit être effectué au moment de l'émission ou de la modification sur la base du nombre d'Actions ou du montant de la contrepartie sans tenir compte des dispositions relatives aux ajustements ultérieurs (et les éventuelles modifications ultérieures doivent être traités dans les conditions prévues aux alinéas (b) et (c) du présent Article 5.7.8.3).

(f) Si le nombre d'Actions Ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice, conversion et/ou échange d'une Option ou Titre Convertible, ou la contrepartie payable à la Société lors de cet exercice, conversion et/ou échange, ne peut pas être calculée au moment où cette Option ou Titre Convertible est émis ou modifié, tout ajustement du Prix de Conversion d'une Séries d'Actions Préférentielles qui résulterait en vertu du présent Article 5.7.8.3 au moment de l'émission ou modification doit être effectuée au moment où le nombre d'Actions et/ou le montant de la contrepartie est calculable pour la première fois (même si sujet à ajustements ultérieurs), en supposant aux fins de calculer cet ajustement du Prix de Conversion qu'une telle émission ou modification a eu lieu au moment où ce calcul peut être fait pour la première fois.

5.7.8.4 Ajustement du Prix de Conversion lors de l'Emission d'Action Ordinaire Supplémentaire.

Dans le cas où la Société émet à tout moment après la Date d'Emission Initiale de Séries B des Actions Ordinaires Supplémentaires (en ce compris des Actions Ordinaires Supplémentaires réputées émises conformément à l'Article 5.7.8.3), sans contrepartie ou pour une contrepartie par actions inférieur au Prix de Conversion d'une Séries d'Actions Préférentielles applicable immédiatement avant cette émission, le Prix de Conversion est réduit, concomitamment avec cette émission, à un prix (arrondi au centième de pourcent le plus proche) déterminé conformément à la formule suivante:

$$CP2 = CP1 * (A + B) / (A + C)$$

Aux fins de la formule ci-dessus, les définitions suivantes s'appliquent:

(a) «CP2» désigne le Prix de Conversion applicable immédiatement après ladite émission d'Actions Ordinaires Supplémentaires;

(b) «CP1» désigne le Prix de Conversion applicable immédiatement avant ladite émission d'Actions Ordinaires Supplémentaires;

(c) «A» désigne le nombre de Actions Ordinaires en circulation immédiatement avant ladite émission d'Actions Ordinaires Supplémentaires (en incluant dans les Actions Ordinaires en circulation tous les Actions Ordinaires pouvant être émises suite à l'exercice des Options en circulation immédiatement avant cette émission ou à la conversion ou l'échange de Titres Convertibles (en ce compris les Actions Préférentielles) en circulation (assumant l'exercice des Options en circulation) immédiatement avant cette émission);

(d) «B» désigne le nombre d'Actions Ordinaires qui auraient été émises si les Actions Ordinaires Supplémentaires avaient été émises à un prix par action égal au CP1 (déterminé en divisant la contrepartie totale reçue par la Société à l'égard de cette émission par le CP1); et

(e) «C» désigne le nombre d'Actions Ordinaires Supplémentaires émises au cours de cette transaction.

Si les Actions Préférentielles sont converties avec un Prix de Conversion inférieur au Prix d'Emission Initial résultant d'un ajustement du Prix de Conversion en vertu du présent Article 5.7.8, le paiement de la contrepartie des Actions Ordinaires Supplémentaires émises du Capital Autorisé résultant de la différence entre le CP2 et CP1 est effectué du compte de prime d'émission de la Séries pertinente d'Actions Préférentielles, à condition toutefois que la Société ait une valeur nette positive et des fonds suffisants pour distribution.

5.7.8.5 Détermination de la Contrepartie.

Aux fins de l'Article 5.7.8, la contrepartie reçue par la Société pour l'émission d'Actions Ordinaires Supplémentaires doit être calculée comme suit:

(a) En Espèces et En Nature: telle considération:

(i) dans la mesure où il s'agit d'espèces, doit être calculée par rapport au montant total d'espèces reçu par la Société, à l'exclusion des montants payés ou à payer sur des intérêts accrus;

(ii) dans la mesure où il s'agit d'une contrepartie en nature, doit être calculée par rapport à la valeur marchande de celle-ci au moment de l'émission, déterminée de bonne foi par le Conseil d'Administration; et

(iii) dans le cas où des Actions Ordinaires Supplémentaires sont émises conjointement avec d'autres actions ou titres ou autres actifs de la Société, la portion contrepartie ainsi reçue pour les Actions Ordinaires Supplémentaires doit être calculée conformément aux clauses (i) et (ii) ci-dessus, tel que déterminé de bonne foi par le Conseil d'Administration.

(b) Options et Titres Convertibles. La contrepartie par Action reçue par la Société pour des Actions Ordinaires Supplémentaires réputées avoir été émises conformément à l'Article 5.7.8.3, relatif aux Options et Titres Convertibles, est déterminée en divisant:

(i) le montant total, le cas échéant, reçu ou à recevoir par la Société en contrepartie de l'émission de ces Options ou Titres Convertibles, plus le montant total minimum de la contrepartie additionnelle (comme indiqué dans les instruments y afférents, sans égard à toute disposition relative à un ajustement ultérieur de cette contrepartie) payable à la Société lors de l'exercice de ces Options ou la conversion ou l'échange de ces Titres Convertibles, ou dans le cas d'Options sur des Titres Convertibles, l'exercice de ces Options sur des Titres Convertibles et la conversion ou l'échange de ces Titres Convertibles, par

(ii) le nombre maximal d'Actions Ordinaires (tel que défini dans les instruments y afférents, sans tenir compte de toute disposition relative à un ajustement ultérieur de ce nombre) pouvant être émises lors de l'exercice de ces Options ou la conversion ou l'échange de ces Titres Convertibles, ou dans le cas d'Options sur des Titres Convertibles, l'exercice de ces Options sur des Titres Convertibles et la conversion ou l'échange de ces Titres Convertibles.

5.7.8.6 Dates Multiples de Clôture.

Dans le cas où la Société émet des Actions Ordinaires Supplémentaires à différente date faisant partie d'une même opération ou d'une série d'opérations connexes et qui aurait pour effet un ajustement du Prix de Conversion d'une Série d'Actions Préférentielles conformément à l'Article 5.7.8.4, et telles dates d'émission se produisent dans une période de moins de 90 jours à compter de la première émission jusqu'à la dernière émission, alors, lors de cette dernière émission, le Prix de Conversion est réajusté afin de donner effet à toutes ces émissions comme si elles avaient eu lieu à la date de la première émission (et sans provoquer des ajustements supplémentaires à la suite de ces émissions subséquentes dans ce délai).

5.8 - Cessibilité

La cession d'Actions est soumise aux restrictions de cessibilité prévues dans tout pacte d'actionnaires qui peut être conclu entre des Actionnaires et/ou la Société de temps à autre.

Art. 6. Conseil d'administration. La composition du Conseil d'Administration est établie et restera de sept (7) membres.

Toute personne nommée en qualité d'Administrateur est mandatée pour un période continue ne pouvant dépasser six (6) années.

La nomination des Administrateurs est effectuée comme suit:

(a) un (1) Administrateur (l'«Administrateur de Série A») sera proposé aux Actionnaires uniquement par les détenteurs des Actions Préférentielles de Série A;

(b) deux (2) Administrateurs (chacun un «Administrateur de Série B») seront proposés aux Actionnaires uniquement par les détenteurs des Actions Préférentielles de Série B;

(c) quatre (4) Administrateurs seront proposés aux Actionnaires uniquement par les détenteurs des Actions Ordinaires.

Le président du Conseil d'Administration (le «Président») est proposé au Conseil d'Administration uniquement par les détenteurs d'Actions Ordinaires et détenteurs d'Actions Préférentielles, votant ensemble en une seule classe. Le président préside toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration peut nommer un président pro tempore par vote de la majorité des Administrateurs présents à cette réunion.

Toutefois, en cas de vacance créée par la démission, le retrait ou la mort d'un Administrateur, un nouvel Administrateur est proposé aux Actionnaires en vertu de ce qui précède et nommé conformément à la Loi.

Art. 7. Modalités de réunion du conseil d'administration. Sauf décision contraire d'une majorité des Administrateurs, le Conseil d'Administration se réunit, en personne, par téléphone, par vidéoconférence ou une combinaison de ce qui précède, au moins trimestriellement. Le Président informe dûment chaque Administrateur de tout conseil d'administration proposé au moins dix (10) jours à l'avance, sauf lorsque la notification préalable est levée par le consentement de chaque Administrateur, ou si tous les Administrateurs sont présents ou représentés.

Les réunions du Conseil d'Administration ont lieu avec la présence ou la participation d'au moins quatre (4) Administrateurs, dont au moins un (1) Administrateur de Série B, à condition toutefois que si un conseil d'administration dûment convoqué échoue en raison de la non-présence ou l'absence d'un Administrateur de Série B, le conseil d'administration peut être néanmoins valablement tenu lors de la deuxième convocation ou les convocations suivantes avec la participation de quatre (4) Administrateurs.

Tout Administrateur peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit ou par fax, ou télégramme un autre Administrateur comme son mandataire.

Toutes les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés à un conseil donné, sous réserve de l'obtention préalable du consentement ou de l'accord écrit pour toute Matière Spéciale.

Les procès-verbaux du Conseil d'Administration seront signés par le Président ou deux (2) Administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux d'une réunion du conseil d'administration peuvent être certifiés par le Président ou deux (2) Administrateurs.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les Administrateurs auront le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du Conseil d'Administration, sous réserve de l'obtention préalable du consentement ou de l'accord écrit pour toute Matière Spéciale.

Les Administrateurs ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société, sous réserve de l'obtention préalable du consentement ou de l'accord écrit pour toute Matière Spéciale. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, qui seront appelés administrateur-délégués.

Le Conseil d'Administration peut constituer divers comités et déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à ces comités. L'Administrateur de Série A et les Administrateurs de Série B ont le droit de siéger à tout comité du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer pour une période déterminée des pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui ne doivent pas à être Actionnaire ou Administrateur.

Art. 9. Signature. La Société est engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration.

Art. 10. Assemblées des actionnaires - Général. Dans les cas où il y a un Actionnaire unique, il exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires.

Chaque Actionnaire possède un droit de vote en rapport avec le nombre d'Actions qu'il détient et chaque Action Préférentielle ou Action Ordinaire donne droit à un vote.

Sauf dans les cas prévus par la Loi ou les Statuts, les détenteurs d'Actions Préférentielles votent avec les détenteurs d'Actions Ordinaires comme ne formant qu'une seule classe.

Les assemblées générales des actionnaires peuvent être convoquées par le Conseil d'Administration ou par les Actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du Capital Social.

Des convocations préalables écrites à l'assemblée générale contenant l'ordre du jour devront être envoyées à chaque Actionnaire au moins dix (10) jours avant l'assemblée, précisant la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les Actionnaires sont présents (en personne, par téléphone, par vidéo conférence ou par une combinaison de ces derniers) ou représentés à l'assemblée générale et déclarent qu'ils ont été valablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation préalable.

Tout Actionnaire peut être représenté et voter à toute assemblée générale en nommant par écrit une autre personne pour agir en tant que son mandataire, cette personne n'étant pas obligatoirement un Actionnaire.

Les résolutions, autres qu'en Matières Spéciales, des assemblées générales des Actionnaires sont valablement prises lorsqu'elles sont adoptées par un vote affirmatif des détenteurs d'Actions présents ou représentés détenant plus de cinquante pourcent (50%) des Actions alors émises et en circulation.

Les résolutions portant sur des Matières Spéciales des assemblées générales des Actionnaires sont valablement prises lorsqu'elles sont adoptées par un vote affirmatif des détenteurs d'Actions présents ou représentés détenant plus de cinquante pourcent (50%) des Actions alors émises et en circulation, en ce compris le vote affirmatif des détenteurs des Actions Préférentielles pertinentes pour ladite Matière Spéciale requis conformément à l'Article 11 ci-dessous.

Si le quorum n'est pas atteint à une première assemblée, les Actionnaires doivent être convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée. Les résolutions seront valablement prises à cette deuxième assemblée indépendamment de la portion de Capital Social représenté.

Sauf dans les cas prévus par la Loi et les Statuts, les résolutions modifiant les Statuts ne pourront être adoptés que par une résolution prise par au moins les deux tiers des votes du Capital Social présent ou représenté.

Art. 11. Matières spéciales. Les matières spéciales de la Société (les «Matières Spéciales») sont les suivantes:

a) A tout moment, le consentement écrit ou vote affirmatif des détenteurs d'au moins la majorité des Actions Préférentielles de Séries B, donné par écrit ou par vote lors d'une réunion, consentant ou votant, (en plus de toute autre vote requis par la Loi ou les Statuts) est nécessaire pour:

i liquider ou dissoudre la Société ou une de ses filiales;

ii amender, modifier ou abroger toute disposition des Statuts affectant les droits des Actions Préférentielles de Séries B;

iii créer, ou autoriser la création ou émettre ou s'obliger à émettre des Actions de toute classe ou série supplémentaire d'Actions ou de titres (y compris les options ou warrants) convertibles ou exerçables pour une classe ou série supplémentaire du Capital Social, ou augmenter le nombre d'Actions Préférentielles, ou effectuer une réorganisation du capital ou toute autre restructuration ou action défavorable aux Actions Préférentielles, sauf si cette émission, réorganisation ou restructuration est faite reflétant une valorisation de la Société supérieure à soixante-deux millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-cinq US Dollars (USD 62.894.965) lorsque la contrepartie pour la Société est en espèce;

iv entrer ou être partie à une transaction avec un Administrateur, Filiale actionnaire, dirigeant ou employé de la Société ou toute partie apparentée d'une telle personne, sauf pour les transactions effectuées dans le cours normal des affaires et sur base des conditions de marché;

v modifier la rémunération des dirigeants ou employés clés de la Société ou d'une de ses filiales, en ce compris l'approbation de toute option ou bénéfice en conformité avec tout régime des salariés sauf si approuvé par les Administrateurs de Série B et à l'exception des actions en vertu du régime d'intéressement approuvé par la Société avant la date de publication du présent acte au journal officiel de Luxembourg;

vi vendre, céder, accorder une licence, accorder une gage ou grever une propriété technologie ou intellectuelle, autres que les licences accordées dans le cours normal des affaires et sur base des conditions de marché;

vii augmenter ou diminuer la taille du Conseil d'Administration;

viii mettre en oeuvre, ou prendre des mesures nécessaires afin de mettre en oeuvre, une Introduction en Bourse;

ix nommer ou révoquer le réviseur d'entreprises agréé de la Société ou une de ses filiales, si le réviseur d'entreprises agréé proposé de la Société n'est pas un membre des cabinets d'audit "big four" (KPMG, Deloitte, PwC ou EY ou leurs successeurs);

x approuver, mettre en oeuvre, ou prendre toute action en vue de mettre en oeuvre, directement ou indirectement, tout ce qui précède à l'égard de toute filiale de la Société.

b) A tout moment, le consentement écrit ou vote affirmatif des détenteurs d'au moins la majorité des Actions Préférentielles de Séries A, donné par écrit ou par vote lors d'une réunion, consentant ou votant, (en plus de toute autre vote requis par la Loi ou les Statuts) est nécessaire pour:

i liquider ou dissoudre la Société ou une de ses filiales;

ii amender, modifier ou abroger toute disposition des Statuts affectant les droits des Actions Préférentielles de Séries A;

iii entrer ou être partie à une transaction avec un Administrateur, Filiale actionnaire, dirigeant ou employé de la Société ou toute partie apparentée d'une telle personne, sauf pour les transactions effectuées dans le cours normal des affaires et sur base des conditions de marché;

iv créer, ou autoriser la création ou causer la Société à émettre des Actions de toute classe ou série supplémentaire d'Actions ou de titres (y compris les options ou warrants) convertibles ou exerçables pour une classe ou série supplémentaire du Capital Social, de rang supérieur ou pari passu à celui des Actions Préférentielles, ou augmenter le nombre d'Actions Préférentielles, ou effectuer une réorganisation du capital ou toute autre restructuration ou action défavorable aux Actions Préférentielles, sauf si cette émission, réorganisation ou restructuration est faite reflétant une valorisation de la Société supérieure à soixante-deux millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-cinq US Dollars (USD 62.894.965) lorsque la contrepartie pour la Société est en espèce;

v augmenter la taille du Conseil d'Administration, à l'exception des augmentations allant jusqu'à neuf (9) membres dans la mesure où cette augmentation est décidée comme une conséquence directe d'un nouvel investissement dans la Société;

vi nommer ou de révoquer le réviseur d'entreprises agréé de la Société ou une de ses filiales, si le réviseur d'entreprises agréé proposé de la Société n'est pas un membre des cabinets d'audit "big four" (KPMG, Deloitte, PwC ou EY ou leurs successeurs);

vii approuver, mettre en oeuvre, ou de prendre toute action en vue de mettre en oeuvre, directement ou indirectement, tout ce qui précède à l'égard de toute filiale de la Société.

c) A tout moment, le consentement écrit ou vote affirmatif des détenteurs d'au moins la majorité des Actions Préférentielles, donné par écrit ou par vote lors d'une réunion, consentant ou votant, (en plus de toute autre vote requis par la Loi ou les Statuts) est nécessaire pour:

i approuver le budget et le plan d'affaires de la Société et de ses filiales, en ce compris les revenus, dépenses et soldes de trésorerie sur une base mensuelle, pour le reste de l'Exercice Social à compter de la date de publication du présent acte notarié au journal officiel de Luxembourg et pour chaque Exercice Social suivant;

ii consentir un prêt ou une avance, ou posséder une participation ou autres titres d'une filiale ou d'une autre société, partenariat ou autre entité, sauf si elle est contrôlée par la Société, autres que les avances à des clients ou consommateurs dans le cours normal des affaires;

iii créer, ou autoriser la création ou émettre des Actions de toute classe ou série supplémentaire d'Actions ou de titres (y compris les options ou warrants) convertibles ou exerçables pour une classe ou série supplémentaire du Capital Social, de rang supérieur ou pari passu à celui des Actions Préférentielles, ou augmenter le nombre d'Actions Préférentielles, ou effectuer une réorganisation du capital ou toute autre restructuration ou action défavorable aux Actions Préférentielles;

iv contracter des dettes pour un montant dépassant deux cent cinquante mille US Dollars (USD 250.000) ou son équivalent dans une autre monnaie (non prévu dans le budget approuvé conformément au point c) i. ci-dessus), ou toute modification d'une provision importante de cette dette, ou la garantie de cette dette par la Société ou une de ses filiales, autres que dans le cours normal des affaires et sur base des conditions de marché;

v acheter ou acquérir un actif d'une valeur supérieure à cent mille US Dollars (USD 100.000), sauf dans le cours normal des affaires de la Société ou de ses filiales et sur base des conditions de marché;

vi implémenter une fusion ou consolidation ou céder la totalité ou quasi-totalité des actifs de la Société (en une série d'opérations liées);

vii acheter ou racheter ou payer un dividende sur toute action de la Société, autres que celles prévues par les présentes et autres que des actions rachetées d'un ancien employé ou consultant dans le cadre de la cessation de leur emploi/service, au plus bas de la valeur de marché ou de leur coût;

viii embaucher ou congédier tout dirigeant ou employé clé de la Société ou une de ses filiales; et

ix approuver, implémenter, ou de prendre toute action en vue d'implémenter, directement ou indirectement, tout ce qui précède à l'égard de toute filiale de la Société.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue dans la commune du siège social de la Société au lieu indiqué dans la convocation le premier mardi du mois de juin de chaque année.

Art. 13. Réviseur d'entreprises. La Société est contrôlée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés nommés par l'assemblée générale des actionnaire(s) qui fixe la durée de leur mandat qui ne peut excéder six (6) années.

S'il y a plus d'un réviseur d'entreprises agréé, les réviseurs d'entreprises agréés doivent agir en collège et former le conseil des réviseurs d'entreprises agréés.

Art. 14. Exercice social. L'Exercice Social commence le premier du mois de janvier de chaque année et se termine le trente-et-unième jour du mois de décembre de chaque année; à condition que, pour le dernier Exercice Social, cet Exercice Social se terminera à la date à laquelle la liquidation de la Société est clôturée.

Les comptes de la Société sont préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS).

Art. 15. Distribution des profits. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des charges et amortissements constituent le bénéfice net tel qu'approuvé par l'assemblée générale des Actionnaires. Il sera prélevé cinq pourcent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du Capital Social.

Le bénéfice restant peut être distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions qu'ils détiennent, reporté à nouveau, ou alloué à une réserve distribuable.

Art. 16. Dividendes intérimaires. Nonobstant ce qui précède, le Conseil d'Administration peut décider, conformément à l'article 72-2 de la Loi et sous réserve des conditions posées par la Loi, de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'Exercice Social sur base d'un état comptable établi par le Conseil d'Administration, duquel devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier Exercice Social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou les Statuts.

Le réviseur d'entreprises agréé de la Société doit vérifier que les conditions émises par la Loi sont remplies et émettre un rapport au Conseil d'Administration.

Art. 17. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un Actionnaire.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, Actionnaires ou non, nommés par les Actionnaires qui détermineront leurs pouvoirs.

17.1 Les Paiements Initiaux aux Actionnaires

Nonobstant toute disposition contraire dans les Statuts, en cas de liquidation volontaire ou involontaire, ou de dissolution de la Société ou Événement de Liquidation Présumée, sous réserve du paiement préalable des créanciers de la Société et de la disponibilité des fonds, le remboursement de la valeur nominale des Actions doit être fait avant le paiement de tout boni de liquidation de la Société.

17.2 Les Paiements Préférentiels aux Actionnaires Préférentiels de Série B.

En cas de liquidation volontaire ou involontaire, ou de dissolution de la Société ou d'Événement de Liquidation Présumée, les détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries B ont droit à être payés sur les fonds de la Société disponibles pour distribution à ses Actionnaires, avant que tout paiement ne soit effectué aux détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries A ou d'Actions Ordinaires en raison de leur propriété, un montant pour chaque Action Préférentielle de Séries B égal au Montant de Liquidation de Séries B.

Si, lors de la liquidation, ou dissolution de la Société ou cas d'Événement de Liquidation Présumée, les fonds de la Société disponibles pour distribution à ses Actionnaires sont insuffisants pour payer en intégralité le montant auquel les détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries B ont droit en vertu du présent Article, les détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries B ont un droit proportionnel aux distributions des fonds disponibles pour distribution au prorata des montants qui leur seraient respectivement payables si les fonds disponibles pour distribution étaient suffisants, et aucun fond ne sera distribué aux détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries A ou d'Actions Ordinaires.

17.3 Les Paiements Préférentiels aux Actionnaires Préférentiels de Série A.

Après le paiement intégral du Montant de Liquidation de Séries B, en cas de liquidation volontaire ou involontaire, ou de dissolution de la Société, les détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries A ont droit à être payés sur les fonds de la Société disponibles pour distribution à ses Actionnaires, avant que tout paiement ne soit effectué aux détenteurs d'Actions Ordinaires en raison de leur propriété, un montant pour chaque Action Préférentielle de Séries A égal au Montant de Liquidation de Séries A. Si, lors de la liquidation, ou dissolution de la Société, les fonds de la Société disponibles pour distribution à ses Actionnaires sont insuffisants pour payer en intégralité le montant auquel les détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries A ont droit en vertu du présent Article, les détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries A ont un droit proportionnel aux distributions des fonds disponibles pour distribution au prorata des montants qui leur seraient respectivement payables si les fonds disponibles pour distribution étaient suffisants, et aucun fond ne sera distribué aux détenteurs d'Actions Ordinaires.

17.4 Les Paiements aux Actionnaires Ordinaires.

Après le paiement intégral des montants préférentiels spécifiés ci-dessus aux détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries B et d'Actions Préférentielles de Séries A, la totalité des actifs restants de la Société légalement disponibles pour distribution sera distribué au pro rata entre les détenteurs des Actions Ordinaires en proportion du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

Art. 18. Événement de liquidation présumée. Chacun des événements suivants est considéré comme un «Événement de Liquidation Présumée», à moins que les détenteurs de la majorité des Actions Préférentielles de Séries B en choisissent autrement par notification écrite adressée à la Société au moins dix (10) jours avant la date d'effet d'un tel événement:

- a) une fusion ou consolidation entraînant un Changement de Contrôle à laquelle (i) la Société est partie ou (ii) une filiale de la Société est partie et la Société émet des Actions de son Capital Social en vertu de cette fusion ou consolidation; et
- b) une vente, licence exclusive ou cession par la Société, en une seule transaction ou série de transactions liées, de la totalité ou quasi-totalité des actifs de la Société et de ses filiales prises dans leur ensemble, sauf lorsque cette vente, cession ou transfert est fait à une filiale entièrement détenue par la Société.

Les Actionnaires ne doivent pas amener la Société à effectuer un Événement de Liquidation Présumée visée à l'article 18,a),(i) à moins que l'accord ou le plan de fusion ou de consolidation pour une telle transaction ne prévoit que la contrepartie payable aux détenteurs d'Actions Préférentielles de Séries B est répartie entre eux conformément à l'article 17.2.

Dans le cas d'un Événement de Liquidation Présumée visée à l'article 18,a),(ii) ou de l'article 18,b), si les Actionnaires n'effectuent pas une dissolution de la Société dans les quatrevingt-dix (90) jours suivants l'Événement de Liquidation Présumée, alors (i) la Société enverra un avis écrit à chaque détenteur d'Actions Préférentielles de Séries B au plus tard le 90e jour suivant l'Événement de Liquidation Présumée informant lesdits détenteurs de leur droit d'exiger le rachat desdites Actions Préférentielles de Séries B, et (ii) si les détenteurs d'au moins la majorité des Actions Préférentielles de Séries B font la demande aux Actionnaires au plus tard cent vingt (120) jours après l'Événement de Liquidation Présumée, les Actionnaires doivent veiller à utiliser la contrepartie reçue par la Société pour cet Événement de Liquidation Présumée (net de tout passif non réparti lié aux actifs vendus ou technologie sous licence, tel que déterminé de bonne foi par le Conseil d'Administration), ainsi que les fonds de la Société disponibles pour distribution aux Actionnaires, dans la mesure autorisée par la Loi (le «Fonds Disponibles») pour racheter, au 150e jour après l'Événement de Liquidation Présumée, toutes les Actions Préférentielles de Séries B émises à un prix par Action égal au Montant de Liquidation de Séries B.

Nonobstant ce qui précède, dans l'éventualité d'un rachat en vertu de la phrase précédente, si les Fonds Disponibles ne sont pas suffisants pour racheter toutes les Actions Préférentielles de Séries B émises, (i) les Actions Préférentielles de Séries B seront rachetées proportionnellement sur une base pari passu à hauteur des Fonds Disponibles, sur base des

montants respectifs qui seraient autrement payables à l'égard des Actions à racheter si les Fonds Disponibles étaient suffisants pour racheter toutes ces Actions, et (ii) les Actions restantes seront remboursées dès que possible une fois que la Société dispose des fonds légalement disponibles à cet effet.

Avant la distribution ou le rachat prévu ci-dessus, la Société ne peut pas dépenser ou utiliser la contrepartie reçue pour un tel Événement de Liquidation Présumée, sauf pour s'acquitter de frais engagés dans le cadre dudit Événement de Liquidation Présumée.

Art. 19. Référence à la loi. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Art. 20. Définitions. Les termes en majuscules utilisés dans ces Statuts ont la signification suivante (les mots au singulier comprennent le pluriel et vice versa):

20.1. «Affilié» désigne, à l'égard de toute Personne visée, une autre Personne qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec cette Personne. Le terme «contrôle» désigne la possession, directement ou indirectement, du pouvoir de diriger ou de faire diriger la gestion et les instructions d'une Personne, que ce soit par la propriété de titres comportant droit de vote, par contrat ou autrement. Le terme Affilié comprend, sans limitation, tout associé commandité, gérant, administrateur ou dirigeant d'une telle Personne ou un fonds de capital à risque, actuel ou futur, qui est contrôlé par un ou plusieurs associés commandités ou gérants, ou géré par la même société de gestion, de cette Personne.

20.2. «Statuts» désigne les statuts de la Société.

20.3. «Conseil d'Administration» désigne le conseil d'administration de la Société.

20.4. «Capital Social» désigne (a) les Actions Ordinaires et les Actions Préférentielles (actuellement émises ou à émettre), (b) les Actions Ordinaires émises ou pouvant être émises à la conversion des Actions Préférentielles et (c) les Actions Ordinaires émises ou pouvant être émises lors de l'exercice ou conversion, le cas échéant, des options d'achat d'actions, bons de souscription ou autres titres convertibles de la Société, dans chaque cas, qui appartient maintenant ou est ultérieurement acquis par tout Actionnaire, ou leurs successeurs respectifs ou cessionnaires ou ayants droit autorisés.

20.5. «Changement de Contrôle» désigne toute cession, vente, offre de vente, mise en gage, hypothèque, nantissement, charge, disposition ou toute autre cession ou sûreté sur les titres de la Société par un ou plusieurs Actionnaires, dans une transaction ou une série d'opérations liées, à une ou plusieurs autres Personnes dans des circonstances où les détenteurs de la majorité des droits de vote de la Société immédiatement avant ces opérations (dans le cas d'une série de transactions connexes, de la première de ces opérations), possèdent moins de 50% des droits de vote immédiatement après ces opérations.

20.6. «Prix de Conversion» désigne cent vingt-cinq US Dollars et cinquante-etun Cents (USD 125,51) par action pour les Actions Préférentielles de Séries A, et mille cent quatre-vingt-quatorze US Dollars et trente-et-un Cents (USD 1.194,31) par action pour les Actions Préférentielles de Séries B (dans chaque cas, sous réserve d'ajustement nécessaires en cas d'un Événement de Recapitalisation ou conformément à l'Article 5.7.8).

20.7. «Administrateur» désigne un administrateur de la Société.

20.8. «Titres Exonérés» désigne: (a) les Actions Ordinaires pouvant être émises lors de la conversion de toute Action Préférentielle, (b) les Actions émises suite à une distribution de dividende; (c) les Actions Ordinaires émises ou pouvant être émises lors d'une Introduction en Bourse en vertu de laquelle toutes les Actions Préférentielles émises sont automatiquement converties en Actions Ordinaires; (d) jusqu'à un maximum de deux mille trois cent soixante-dix (2.370) Actions Ordinaires, options, ou actions restreintes avec une valeur par action fondée sur la valeur d'une Action Ordinaire lors d'Événement de Liquidation Présumée, dans chaque cas pouvant être émises aux salariés, administrateurs, consultants ou conseillers de la Société ou d'une de ses filiales, conformément au plan d'intéressement déjà instauré par la Société avant la date de publication du présent acte au journal officiel de Luxembourg, ou tout autre plan, accord ou arrangement approuvé par la Société, (e) les Actions Ordinaires, options ou titres convertibles émis ou à émettre, qui sont approuvés par les détenteurs d'au moins la majorité des Actions Préférentielles de Séries B.

20.9. «Exercice Social» désigne l'exercice social de la Société.

20.10. «IFRS» désigne les International Financial Reporting Standards (IFRS) développés par l'International Accounting Standards Board (IASB).

20.11. «Introduction en Bourse» signifie la première offre publique de souscription de la Société sur ses Actions Ordinaires en vertu du Securities Act ou de lois semblables portant sur les valeurs mobilières à l'extérieur des États-Unis.

20.12. «Nouveaux Titres» désigne, collectivement, les titres autorisés de la Société ainsi que les droits, les options de souscription ou d'achat de ces titres, ou de titres d'un quelconque type qui sont, ou peuvent devenir, convertibles ou échangeables, en de tels titres autorisés (en ce compris les Actions Ordinaires autorisées ou Actions Préférentielles autorisées, options ou titres de créance convertibles ou échangeables en titres autorisés ou qui comprennent une composante de capital, comme un "equity kicker", en ce compris tout instrument hybride).

20.13. «Actions Ordinaires» désigne les actions ordinaires de la Société.

20.14. «Prix d'Emission Initial» désigne le Prix d'Emission Initial de Séries A pour les Actions Préférentielles de Séries A et le Prix d'Emission Initial de Séries B pour les Actions Préférentielles de Séries B.

20.15. «Personne» désigne tout individu, société, société de personnes, société à responsabilité limitée, association ou autre entité.

20.16. «Actions Préférentielles» désigne, collectivement, toutes les séries d'actions préférentielles de la Société, à savoir les Actions Préférentielles de Séries A et les Actions Préférentielles de Séries B.

20.17. «Événement de Recapitalisation» désigne tout dividende en actions, division, combinaison ou autre événement de recapitalisation similaire.

20.18. «Securities Act» signifie la United States Securities Act de 1933, tel que modifié, et les directives et règlements promulgués.

20.19. «Montant de Liquidation de Séries A» désigne le Prix d'Emission Initial de Séries A plus le montant par action qui aurait été payable si toutes les Actions Préférentielles de Séries A avaient été converties en Actions Ordinaires immédiatement avant la liquidation, dissolution ou Événement de Liquidation Prémumée, moins la valeur nominale des Actions Préférentielles de Séries A (auparavant remboursée conformément à l'article 17.1).

20.20. «Prix d'Emission Initial de Séries A» signifie cent vingt-cinq US Dollars et cinquante-et-un Cents (USD 125,51) par Action Préférentielle de Séries A, i.e., composé de la valeur nominale totale des Actions Préférentielles de Séries A avec la prime d'émission attachées auxdites Actions Préférentielles de Séries A et payée à la souscription des Actions Préférentielles de Séries A, sous réserve d'un ajustement approprié dans le cas d'un Événement de Recapitalisation par rapport aux Actions Préférentielles de Séries A.

20.21. «Actions Préférentielles de Séries A» désigne les actions préférentielles de Séries A de la Société.

20.22. «Montant de Liquidation de Séries B» désigne le montant le plus élevé entre (i) la somme (a) du Prix d'Emission Initial de Séries B plus (b) tous les dividendes déclarés mais non versés, le cas échéant, sur les Actions Préférentielles de Séries B, moins (c) la valeur nominale des Actions Préférentielles de Séries B (auparavant remboursée conformément à l'article 17.1) et (ii) le montant par Action qui aurait été payable si toutes les Actions Préférentielles de Séries B avaient été converties en Actions Ordinaires immédiatement avant la liquidation, dissolution ou Événement de Liquidation Prémumée moins la valeur nominale des Actions Préférentielles de Séries B (auparavant remboursée conformément à l'article 17.1).

20.23. «Prix d'Emission Initial de Séries B» signifie mille cent quatre-vingt-quatorze US Dollars et trente-et-un Cents (USD 1.194,31) par Action Préférentielle de Séries B, étant composé de la valeur nominale totale des Actions Préférentielles de Séries B avec la prime d'émission attachée auxdites Actions Préférentielles de Séries B et payée à la souscription des Actions Préférentielles de Séries B, sous réserve d'un ajustement approprié dans le cas d'un Événement de Recapitalisation par rapport aux Actions Préférentielles de Séries B.

20.24. «Actions Préférentielles de Séries B» désigne les actions préférentielles de Séries B de la Société.

20.25. «Actionnaire» désigne le détenteur d'Actions.

20.26. «Actions» désigne, collectivement, toutes les Actions Ordinaires et toutes les séries d'Actions Préférentielles, ayant les droits et obligations spécifiées dans ces Statuts.

Sixième résolution

L'assemblée générale, comprenant les parties comparaisantes ayant souscrit aux Nouvelles Actions Préférentielles de Séries B, conformément à la quatrième résolution, a décidé de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateur de la Société pour une période de 6 ans à compter de la date du présent acte:

- Diego Pablo SEREBRISKY, né le 12 mai 1969, à Buenos Aires, Argentine, résidant professionnellement au Calle 127ABIS 15-84, apto 303, Bogota, Colombie;

- Hernan Jorge KAZAH, né le 18 septembre 1970, à Buenos Aires, Argentine, résidant professionnellement au De la Vicuña 24, CP 1670, Tigre, Buenos Aires, Argentine;

- Jorge César GRAD, né le 1 juin 1951, à Córdoba, Argentine, résidant professionnellement au 3 de Febrero 2811, Ciudad de Buenos Aires, C1429BFA, Argentine;

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Henryon, Rouckert, Martin, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette, Actes Civils, le 22 septembre 2014. Relation: EAC/2014/12675. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014150451/1774.

(140171117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2014.

UBS Global Private Equity Growth III SPL-SIF, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 190.462.

Auszüge des Gesellschaftsvertrages (der "Gesellschaftsvertrag") der Gesellschaft vom 10. September 2014

1. Gesellschafter, die unmittelbar und gesamtschuldnerisch haften. UBS Global Private Equity GP S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend unter den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg, mit eingetragenem Gesellschaftssitz in 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, mit eingetragenem Stammkapital in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500), deren Eintragung im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister anhängig ist (der "Komplementär").

2. Firma, Zweck der Gesellschaft, Sitz, Geschäftsjahr.

(a) Firma

Der Name der Gesellschaft lautet:

UBS Global Private Equity Growth III SLP-SIF

(b) Zweck der Gesellschaft

Der Zweck der Gesellschaft besteht im Aufbau, Halten und Verwalten eines Portfolios von mittelbaren und unmittelbaren Eigenkapital- und eigenkapitalähnlichen Beteiligungen an anderen Gesellschaften. Die Gesellschaft wird die Anlagerisiken streuen und ihren Gesellschaftern die Ergebnisse aus der Anlagetätigkeit zukommen lassen. Die Gesellschaft ist berechtigt, alle mit dem Gesellschaftszweck in Zusammenhang stehenden und zu dessen Erreichung notwendig und zweckmäßig erscheinenden Tätigkeiten und Handlungen vorzunehmen oder durch Dritte ausführen zu lassen, soweit diese im Einklang mit den Bestimmungen des Gesetzes von 2007 stehen.

(c) Sitz

Der Gesellschaftssitz befindet sich in 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg.

(d) Geschäftsjahr

Das Geschäftsjahr der Gesellschaft entspricht dem Kalenderjahr. Das erste Geschäftsjahr ist ein Rumpfgeschäftsjahr und läuft vom 10. September 2014 bis zum 31. Dezember 2014.

3. Geschäftsführungsbefugnis und Vertretung. Der Komplementär und die von ihm ermächtigten Personen verfügen über die umfassende Befugnis, alle Verfügungs- und Verwaltungshandlungen im Rahmen der Verfolgung des Gesellschaftszweckes vorzunehmen. Sämtliche Befugnisse, welche nicht ausdrücklich gesetzlich oder durch diesen Gesellschaftsvertrag der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, können durch den Komplementär oder die von ihm ermächtigten Personen ausgeübt werden.

Der Komplementär ist berechtigt, sämtliche ihm gemäß diesem Gesellschaftsvertrag obliegenden Befugnisse auf Verbundunternehmen zu übertragen.

Im Rechtsverkehr mit Dritten wird die Gesellschaft durch den Komplementär oder von ihm ermächtigte Personen vertreten.

4. Laufzeit der Gesellschaft. Die Gesellschaft beginnt am 10. September 2014 und läuft bis zum Eintritt eines der nachfolgenden Ereignisse:

(a) den zehnten Jahrestag des ersten Zeichnungsschlusses, wobei der Komplementär oder eine von ihm ermächtigte Person in ihrem Ermessen berechtigt sind, die Laufzeit der Gesellschaft drei Mal um jeweils zwei Jahre zu verlängern; oder

(b) bei Eintritt eines der folgenden Ereignisse, vorbehaltlich der hiernach vorgesehenen Verlängerungsmöglichkeit.

Ungeachtet der Bestimmungen in (a) endet die Gesellschaft bei Eintritt eines der nachfolgenden Ereignisse:

(a) Auflösung des Komplementärs, wobei klargelegt wird, dass eine Verschmelzung oder ein Formwechsel des Komplementärs keine Auflösung begründet; oder

(b) Eröffnung des Insolvenzverfahrens über das Vermögen des Komplementärs oder Ablehnung der Eröffnung eines derartigen Verfahrens mangels Masse.

Trotz Eintritts eines der vorstehenden Ereignisse besteht die Gesellschaft fort, wenn innerhalb von 90 Tagen nach Eintritt eines der vorstehenden Ereignisse die Kommanditisten, die mindestens zwei Drittel der gesamten Kapitalzusagen

der Kommanditisten auf sich vereinigen, die Fortsetzung der Gesellschaft beschließen und einen neuen Komplementär als Nachfolger bestellen. In diesem Fall scheidet der bisherige Komplementär mit dem Beschluss zur Fortsetzung der Gesellschaft und Bestellung des neuen Komplementärs aus der Gesellschaft aus.

5. Wirtschaftsprüfer. Als Wirtschaftsprüfer wird Ernst & Young S.A. bestellt. Die Gesellschafter können jederzeit mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen eine andere Person zum Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bestellen.

Der Komplementär oder eine von ihm bevollmächtigte Person ist berechtigt, mit Zustimmung des Investorenbeirates einen neuen Wirtschaftsprüfer zu bestellen.

10. September 2014.

UBS Global Private Equity GP S.à. r.l. , handelnd für UBS Global Private Equity Growth III SLP-SIF

Unterschrift

Die Bevollmächtigte

Référence de publication: 2014149732/62.

(140170456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2014.

C.R. Energies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4924 Hautcharage, 49, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 179.961.

L'an deux mille quatorze, le dix septembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Andy CLEES, maître-installateur chauffage-sanitaire, né à Luxembourg le 21 novembre 1985, demeurant à L-4924 Hautcharage, 49, rue de la Gare,

agissant tant en son nom personnel ainsi qu'en sa qualité de mandataire de

2.- Monsieur Aris RAMDEDOVIC, ouvrier, né à Lagatore (Monténégro) le 13 janvier 1977, demeurant à L-3712 Rumlange, 1B, rue des Artisans

ici représenté en vertu d'une (1) procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes. Lesquels comparants, agissant comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "C.R. Energies S.à r.l.", avec siège social à L-3879 Schifflange, 9, rue Dr Welter, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 179.961, a été constituée suivant acte reçu par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 3 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2624 du 22 octobre 2013. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

- Que les parties comparantes sont les seules et uniques associées de ladite société et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer l'adresse du siège social vers L-4924 Hautcharage, 49, rue de la Gare, et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article trois (3) des statuts comme suit:

" **Art. 3. (premier alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Kärjeng (Bascharage)."

Deuxième résolution

L'assemblée constate de l'adresse de l'Associé et Gérant Monsieur Andy CLEES, est actuellement: L-4924 Hautcharage, 49, rue de la Gare

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 800,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Andy CLEES, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 septembre 2014. Relation GRE/2014/3621. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2014147215/44.

(140167674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Tigoni Holding S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 32.924.

L'an deux mille quatorze, le dix septembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, société de gestion de patrimoine familial «Tigoni Holding S.A. S.P.F.», ayant son siège social à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 32.924, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 janvier 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 283 du 17 août 1990, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 décembre 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 624 du 2 avril 2011.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Arlette SIEBENALER, résidant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Solange WOLTER, résidant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik ROB, résidant professionnellement au 24 rue Saint Mathieu à L-2138 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Dissolution anticipée de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4.- Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Seconde résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Parfinindus S.à r.l., ayant son siège social à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants pré-mentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER, S. WOLTER, F. ROB et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 septembre 2014. Relation: LAC/2014/43135. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Référence de publication: 2014147796/67.

(140168044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Atares Lux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 137.679.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2014.

Le siège social de la société est transféré du 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg au 50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et ce, avec effet au immédiat.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de trois administrateurs, à savoir:

- Mr Serge KRANCENBLUM, administrateur et président, domicilié professionnellement au 412F, Route d'Esch L-2086 Luxembourg.

- Mr Christian FRANCOIS, administrateur, domicilié professionnellement au 412F, Route d'Esch L-2086 Luxembourg.

- Mr Gerdy ROOSE, administrateur, domicilié professionnellement au 2, Avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission du commissaire aux comptes FIN-CONTROLE S.A avec siège social sis au 12, Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le n° B.42.230

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, de nommer trois administrateurs, à savoir:

- Mr Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 Juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant professionnellement au 50, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg et ceci jusqu'à l'assemblée générale de 2014

- Mme Nathalie REHM, administrateur, né le 19 août 1966 à Strasbourg (France), demeurant professionnellement au 15, rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg et ceci jusqu'à l'assemblée générale de 2014

- Mr Matthieu BAUMGARTNER, administrateur, né le 4 janvier 1969 à Paris (France), domicilié professionnellement 50 Jermyn Street SW1 6LX Londres et ceci jusqu'à l'assemblée générale de 2014

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, la société ZIMMER & PARTNERS S.A. avec siège social sis au 50 rue Charles Martel L-2134 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le n° B151.507 et ceci jusqu'à l'assemblée générale de 2014

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration tenue en date du 17 Septembre 2014

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Mr Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 50 rue Charles Martel L-2134 Luxembourg

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014147162/35.

(140168335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.